VIVRE À
Angers
MENSUEL N°294 | 1,22 €
OCTOBRE 2005

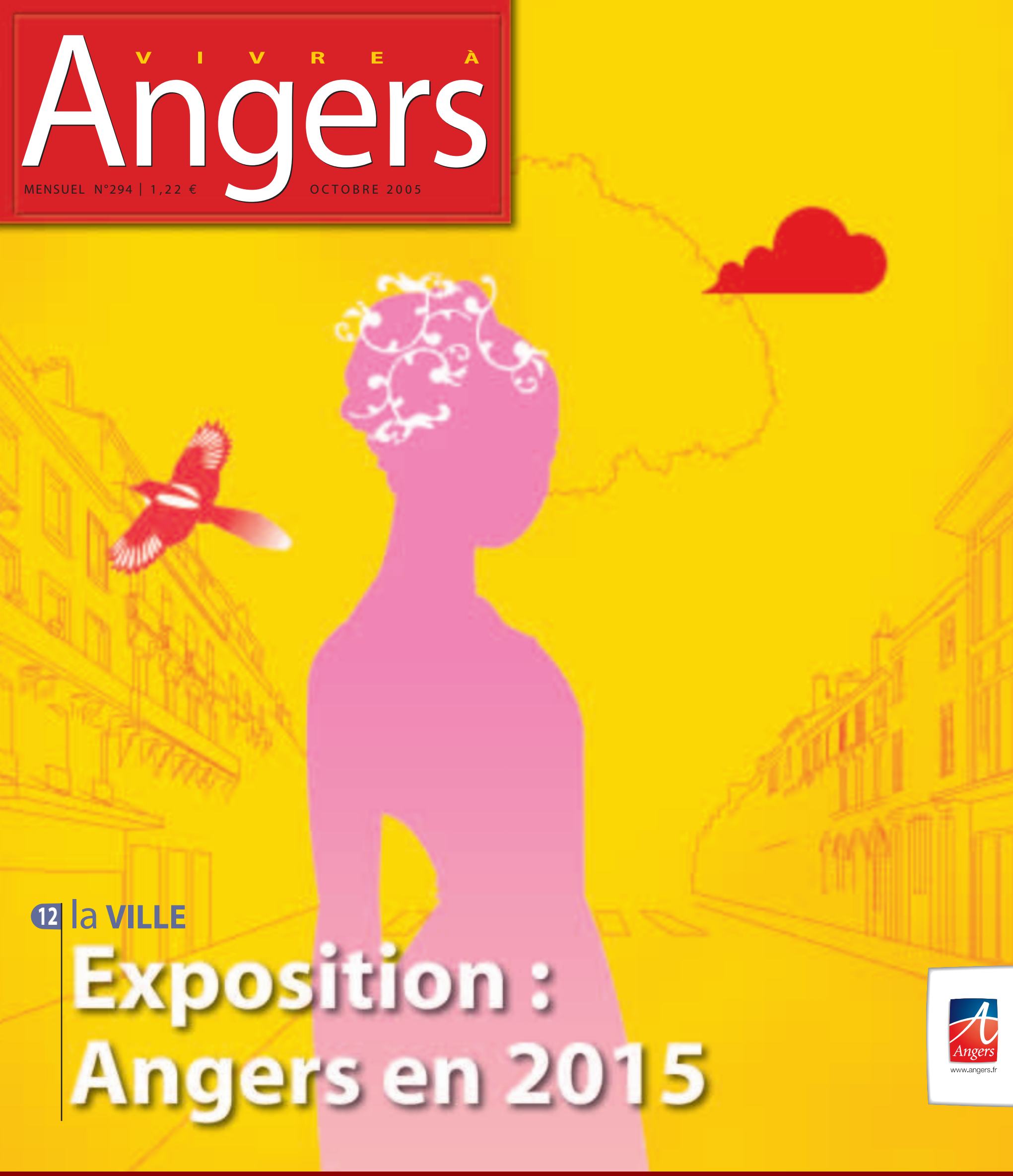

12 la VILLE
Exposition : Angers en 2015

8 au CONSEIL
LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL EST ADOPTÉ

24 le MAG
LE FESTIVAL DU SCOOP FÊTE SES 20 ANS

31 le GUIDE
DES ASSISES POUR LE SPORT AMATEUR

Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

REPÈRE : ouverture de la Maison de la justice et du droit [4]
À L'HONNEUR : le chimiste Alain Gorgues, grand prix Le Bel [7]
RENDEZ-VOUS : Graines de science, jusqu'au 30 novembre [5]
À SAVOIR : une maison pour l'architecture [6]

> AU CONSEIL

Le Projet éducatif local adopté [8]
Une maison d'initiatives locales à Bamako [9]
Avis positif pour le projet de PLU Centre [11]

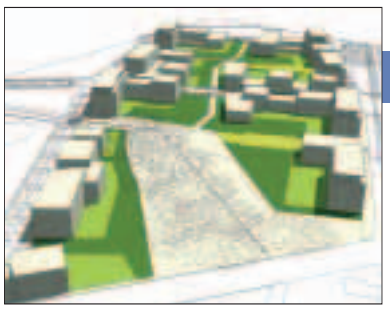

> LA VILLE

Angers, horizon 2015, exposition et projets [17]
Un Point Info Famille à l'hôtel de ville [15]
La Ville n'augmente pas la taxe d'habitation [16]

> LES QUARTIERS

BELLE-BEILLE : exercice de pompiers tour 110 [13]
VERNEAU, CAPUCINS : à cheval par les rues… [20]
CENTRE-VILLE, LA FAYETTE : l'appartement-galerie de Joëlle Maulny a dix ans [12]
ROSERAIE : un local d'information sur l'ORU [24]

> LE MAG'

Festival du Scoop : 20 ans !
Création Angers-Mali au Chabada [25]
L'école maîtrisienne participe à un opéra [26]

> LE GUIDE

Quand les rois passaient à Angers 31
Gros plan sur le sport amateur angevin avec Roger Mikulak [22]
Melting Potes rassemble les étudiants de partout [23]
Participez à Soleils d'hiver [31]

ÉDITORIAL

Angers 2015, une ville où l'on se sent chez soi !

Jusqu'au 11 décembre, vous êtes invités à découvrir le projet de ville au musée des beaux-arts. Il s'articule autour du développement durable.

Chaque jour, nous avons pour but de concilier le développement urbain, la qualité de vie et la cohésion sociale. Avec une méthode : l'écoute et le dialogue avec les habitants. Une ville durable est certes conçue et aménagée dans le respect de l'environnement, mais c'est également une ville qui offre du travail et des services pour tous, une ville vivante, conviviale.

Un projet de ville obéit à différents rythmes. Un rythme immédiat, mais qui s'inscrit dans la durée, celui des projets liés aux services et à l'animation. C'est le projet de service et de proximité. Un rythme long, celui des projets d'urbanisme, de logement, de déplacements et d'économie. C'est le projet urbain.

L'exposition du musée présente les projets urbains d'Angers à l'horizon 2015 avec une véritable intention : réunir la ville ! C'est-à-dire réussir une évolution harmonieuse d'Angers, adapter la ville dans ses projets urbains ou ses services au plus près des souhaits des Angevins.

Il s'agit pour nous de faire du projet de ville un projet partagé par tous.

Notre ville change, notre ville se développe : son évolution ne prendra sens que si elle se fait au service de chaque Angevin.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique & maquette (Olivier **Monnier**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 83 500 exemplaires • Dépôt légal : 3e trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 17 OCTOBRE. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 21 NOVEMBRE.

REPÈRE

La Maison de justice est ouverte

Mieux lutter contre la petite délinquance et mieux informer le public en matière juridique: voilà les deux missions de la Maison de justice et du droit qui vient d'ouvrir ses portes boulevard Picasso, dans le quartier des Justices. Cette opération est le fruit d'un partenariat entre la Ville, la Métropole et les instances judiciaires. L'établissement est sous la responsabilité d'une greffière nommée par le procureur de la République. L'autre permanente du site est l'agent d'accueil employé par Angers Loire Métropole.

La Maison de justice va permettre de désengorger le tribunal angevin des affaires de petite délinquance, en devenant le lieu de référence de la troisième voie judiciaire: rappel à la loi, sanction éducative, réparation… Dans ce même but, la médiation pénale et civile y est mise en œuvre afin de résoudre les petits conflits de voisinage ou familiaux. L'association Médiations 49, qui agit dans ce domaine y a logiquement installé ses bureaux.

L'information et l'accès au droit représentent l'autre grand volet d'action du nouvel établissement. On y trouve les locaux de l'Adavem (soutien psychologique et juridique aux victimes) ainsi que des permanences des professions juridiques (avocats, notaires, huissiers…) et de diverses associations comme le centre d'information, du droit des femmes et des familles. ■

Thierry Bonnet

Maison de la justice et du droit : 3, boulevard Picasso. Permanences les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le jeudi, de 13 h à 20 h. Pour prendre rendez-vous ou se renseigner sur les permanences : 02 41 45 34 00 ou mjd-angers@justice.fr

L'ÉVÉNEMENT

Thierry Bonnet

La traditionnelle foire Saint-Martin se tiendra du 10 novembre au 4 décembre. Les manèges investiront une nouvelle fois la place La Rochefoucault. Ils seront ouverts de 14 h à 1 h les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, ainsi que le jeudi 10 novembre. À noter cette année la présence de la grande roue et du "Space fall" qui propose une chute libre de 40 m.

LE CHIFFRE

10010 abonnés

dont 3 260 Angevins aux concerts de l'Orchestre national des Pays de la Loire, au 3 octobre: record battu! Ce chiffre n'a jamais été atteint par un orchestre français à ce jour: le nombre des abonnés varie en moyenne entre 3000 et 6000. *"On peut arriver à 15000"*, considère le directeur musical Isaac Karabtchevsky.

À L'HONNEUR

Le chimiste Alain Gorgues récompensé

Professeur émérite de l'Université d'Angers, Alain Gorgues vient de recevoir une des plus prestigieuses distinctions du monde de la chimie, le grand prix Le Bel. La société française de chimie rend ainsi hommage à un infatigable chercheur et à ses nombreux travaux sur les propriétés électroniques et optiques des matériaux moléculaires. Des découvertes trouvant des applications concrètes dans divers domaines : composants électroniques, énergie solaire, médicaments, création de matière première…

Bordelais d'origine, Alain Gorgues débarque en 1983 à Angers en provenance de Rennes où il a débuté son cursus d'enseignant chercheur. Il ne va alors cesser de développer son laboratoire qui, au milieu des années 90, deviendra la première unité mixte de recherche labellisée par le CNRS à Angers. Aujourd'hui, cette unité compte une quarantaine de personnes. Cette récompense est également par ricochet un coup de chapeau rendu à la recherche scientifique angevine. En effet, Alain Gorgues a été l'un des piliers de son important développement au cours des deux dernières décennies. Il a été en particulier, de 1994 à 2002, le vice-président du conseil scientifique de l'université, où il a toujours milité pour l'équipement en gros matériel des laboratoires du campus. ■

Jean-Patrice Campion

LA PHOTO

Angers décor *Des Éphémères*

Pendant un peu plus d'un mois, le réalisateur Pascal Bonnelle a filmé dans le centre ville jour et nuit. Angers est la toile de fond de son premier long-métrage *Des Éphémères*. La cathédrale, la Cité, la cale de la Savatte, l'abbaye Toussaint, la promenade du Bout-du-Monde ou encore la tour du Moulin au château (photo) ont servi de décor à ce tournage. Ici, Pascal Bonnelle est en discussion avec l'actrice principale, Morgane Moré. Désormais, tout est en boîte. Reste donc l'étape du montage. Il va falloir aller vite car le résultat sera visible au prochain festival Premiers Plans en janvier où le film sera projeté en avant-première. Ensuite, le long-métrage sera diffusé dans un réseau de salles art et essai. À Angers, il sera évidemment projeté au cinéma Les 400 Coups. ■

Jean-Patrice Campion

RENDEZ-VOUS

Graines de science, jusqu'au 30 novembre

L'exposition Graines de science "De l'éducation au développement durable" se déroule jusqu'au 10 novembre à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers (ENSAM). Proposée par la Ville avec plusieurs partenaires[1], elle vise à informer et sensibiliser sur trois enjeux majeurs pour l'avenir de la planète: l'eau, l'alimentation et l'énergie. Premiers concernés, les enfants des centres de loisirs et des écoles. Pour les classes, ce sera le point départ de l'élaboration de leur "Agenda 21 scolaire". L'exposition sera ouverte à tous pendant les vacances scolaires et trois conférences seront proposées en soirée. ■

(1) L'ENSAM, Terre des Sciences, Alisée-Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et l'Éducation nationale.

Thierry Bonnet

L'exposition "Graines de sciences" à l'École des Arts et métiers.

Exposition Graines de sciences : École nationale supérieure des Arts et méttiers (ENSAM), boulevard du Ronceray. Ouverture au public le 22 octobre, du 24 au 29 octobre, les 31 octobre et 2 novembre, de 13 h 45 à 18 h. Conférences sur le thème de l'eau, le 20 octobre, à 20 h 30 ; sur Les énergies du XXIe siècle, le 27, à 20 h 30 ; et sur le thème Commerce international et commerce équitable, le 3 novembre, à 20 h 30.

AGENDA SPORTIF

21 OCTOBRE
Basket
ABC / Charleville-Mézières
20 h, Jean-Bouin

22 OCTOBRE
Football
SCO / Chatellerault
20 h, Jean-Bouin
Tennis de table
La Vaillante / Levallois
14 h 30 - 22 h 30, Jean-Moulin
Water-polo
Angers - Cholet
18 h - 21 h, Jean-Bouin
Pétanque
13 h 30 - 20 h, La Baumette

23 OCTOBRE
Voile
Dériveurs au lac de Maine
Water-polo
Angers/Cholet - Angers/Entente Bretagne Centre Féminines
18 h - 21 h, Jean-Bouin

28 OCTOBRE
Basket
ABC / Mulhouse
20 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

29 OCTOBRE
Tennis de table
La Vaillante / Vienne
20 h, Villoutreys

2 NOVEMBRE
Handball
Angers Noyant / Créteil
20 h, Jean-Bouin

5 NOVEMBRE
Roller in line hockey
Angers / Grenoble
20 h, salle Debussy
Pétanque
13 h 30 - 20 h, La Baumette
Tennis de table
La Vaillante / Villeneuve-sur-Lot
14 h 30 - 22 h 30, Jean-Moulin

6 NOVEMBRE
Volley ball
SCO/Coulaines
16 h, salle des Plantes
Escrime
Challenge scaramouche
8 h - 18 h, Jean-Bouin
Water polo
Angers / Nantes
14 h - 19 h, Jean-Bouin

8 NOVEMBRE
Tennis de table
Angers / Argentan
Jean-Moulin

9 NOVEMBRE
Football
SCO / Croix de Savoie
20 h, Jean-Bouin

11 NOVEMBRE
Cross de la Ville d'Angers et du Courrier de l'Ouest
Pignerolle
Basket
ABC / Orléans
20 h, Jean-Bouin

12 NOVEMBRE
Water polo
Angers / Montargis
18 h - 21 h, Jean-Bouin

13 NOVEMBRE
Escrime
Coupe de la Ville
8 h - 18 h, Jean-Bouin
Water Polo
Angers / Luçon
14 h - 19 h, Jean-Bouin

19 NOVEMBRE
Pétanque
13 h 30 - 20 h, La Baumette

20 NOVEMBRE
Handball
Angers Noyant / Tremblay-en-France, 20 h, Jean-Bouin
Tir à l'arc
7 h 30 - 18 h, salle Belle-Beille
Escrime
Épée, 8 h - 20 h, Jean-Bouin

À SAVOIR

La Maison de l'architecture est ouverte

Thierry Bonnet

Après treize mois d'un chantier de 3 millions d'euros, l'ancienne école d'aviation, boulevard René-Gasnier, est devenue la nouvelle Maison de l'architecture, des territoires et du paysage. Inoccupé depuis les années 70, ce bâtiment emblématique des années 30 était tombé en ruine. Désormais, il a retrouvé son lustre d'antan et offre 1 800 m² sur deux niveaux. À l'origine de cette opération : le comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Maine-et-Loire (CAUE) qui y a installé ses bureaux départementaux et son union régionale. L'organisme délivre aux particuliers et aux collectivités locales des conseils en matière d'architecture. Le public peut obtenir un rendez-vous gratuit avec un architecte pour exposer son projet. Enfin, le CAUE organise des expositions. La première, "Dialogues : architecture et paysage en Pays de la Loire", dure jusqu'à fin décembre.

Thierry Bonnet

L'autre moitié du bâtiment accueille l'antenne de la Sodemel dédiée à l'aménagement des plateaux de la Mayenne et deux associations : Alisée (conseils en matière énergétique) et Pact Anjou (réhabilitation de logements avec une vocation sociale).

Enfin, pour ne pas oublier l'histoire du lieu, une exposition extérieure relate l'épopée de l'aviation angevine. La sculpture monumentale de Guilleux qui représente un aviateur et la mosaïque à l'entrée réalisée par Isidore Odorico sont également toujours là comme traces de ce passé. ■

CAUE, 312, avenue René-Gasnier, 02 41 22 99 99.

HORIZON

Angers Expo Congrès prépare l'avenir

Avec 52 000 visiteurs au salon Habitat-Maison bois début octobre (plus 10 % par rapport à 2004), le parc-expo engrange un beau succès. À l'image des résultats de l'année écoulée.

"Sur les deux équipements centre de congrès et parc-expo, nous avons accueilli 322 manifestations soit plus 3 % par rapport à 2003, 618 000 visiteurs et 4 560 exposants. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires jamais atteint de 8 millions d'euros, en hausse de 5 %", souligne Laurent Le Sager, directeur général de la société d'économie mixte (SEM) Angers Expo Congrès. Quant aux retombées économiques pour la ville, elles sont évaluées à 75 millions d'euros.

Un nouveau site créé par l'agence Nazca, www.angers-expo-congres.com a été mis en ligne avec des services supplémentaires pour les organisateurs et les usagers dont un calendrier des salons, expositions, concerts…

Pour autant, la concurrence est rude. Au plan national évidemment, mais Angers a su se regrouper dans un réseau Bretagne - Pays de la Loire - Poitou-Charentes dont la priorité est d'attirer les manifestations dans l'Ouest. *"Ensuite, la concurrence joue entre nos équipements"*, admet le directeur, désormais épaulé par Christian Groll, directeur adjoint spécialisé dans l'événementiel. La concurrence locale vient de Tours en premier lieu, puis de Nantes dont le Zénith devrait ouvrir fin 2007. Des partenariats sont mis en place : ainsi les Assises du développement durable en 2006 se tiendront à Nantes et Angers. Mais pour faire face, il faut moderniser les équipements angevins.

Après le centre de congrès, le parc-expo s'est doté, pour un million d'euros, de connexions Internet wifi haut débit dans tous les espaces et d'une nouvelle sonorisation. Parallèlement, la Ville, qui finance les travaux, réfléchit à la réfection d'Amphitéa, pour la doter des technologies actuelles de concerts, et de l'auditorium des congrès. *"Le centre a été construit en 1983 et rénové en 1994,* précise André Despagnet, président de la SEM. *Il est temps d'engager une restauration lourde de la salle; l'étude va être lancée."* ■

LE CHIFFRE

50 %

de déchets triés en plus, sur cinq ans, dans l'agglomération. Cette tendance favorable est particulièrement notable dans le secteur collecté en porte à porte, où le tonnage est passé de 4990 t en 2000 à 7400 t en 2004. Ce système de ramassage, réservé au départ à Angers, Écouflant et Saint-Barthélemy, s'est étendu au fil des années et concerne désormais douze communes. Angers Loire Métropole multiplie les actions pour soutenir l'effort civique des Angevins. Dernier exemple en date : la diffusion sur les écrans des cinémas angevins, du 28 septembre au 11 octobre, d'un film mettant en scène la famille Kitri (ci-dessous).

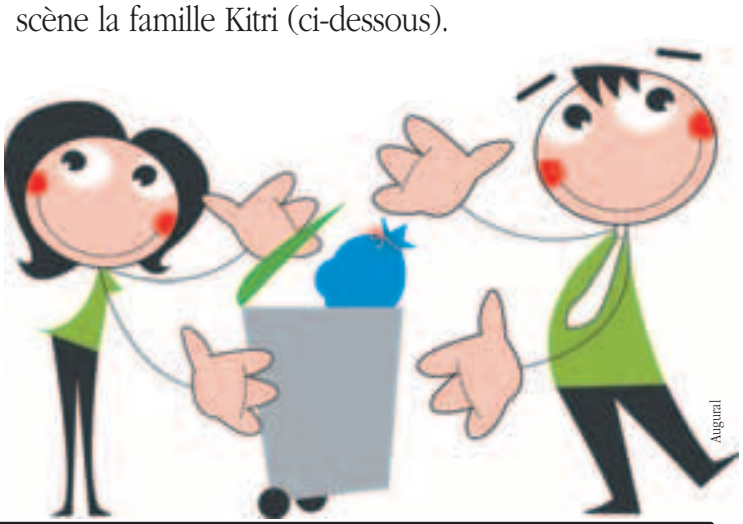
Augural

À SUIVRE

Julien Bahain, classe mondiale

Thierry Bonnet

Julien Bahain, le plus jeune finaliste français de l'histoire à des mondiaux d'aviron.

À 19 ans, Julien Bahain n'en revient toujours pas. En arrachant une cinquième place aux championnats du monde au Japon, il est devenu le 4 septembre le plus jeune français de l'histoire à disputer une finale mondiale d'aviron. Et ce, dans une des épreuves reines de la discipline : le quatre de couple [1]. Julien Bahain est arrivé au club d'Angers Nautique à 14 ans sur recommandation d'un médecin à cause d'un problème de dos. Très vite, il montre des capacités exceptionnelles. Il décroche un record de France en cadet. L'année 2003 en junior est exceptionnelle : champion de France puis médaillé de bronze aux mondiaux en quatre de couple. En 2005, pour sa première année en senior, il arrache une place de titulaire dans l'équipage tricolore. Reste donc à confirmer. Julien Bahain mène de front ses études d'ingénieur à Compiègne et plus de vingt heures d'entraînement par semaine. Prochain rendez-vous en avril avec les sélections françaises pour les mondiaux qui se disputeront en août à Eton (Angleterre). Et à l'horizon, un rêve semble désormais accessible : les jeux olympiques de Pékin en 2008. ■

(1) Les athlètes sont quatre par bateau avec chacun deux rames.

LA PHOTO

Le Quai, déjà bien charpenté

Ces poutrelles sont celles de la charpente de la salle modulable du théâtre Le Quai. Équipée de gradins télescopiques, elle pourra offrir, selon les besoins, entre quatre cents et neuf cents places. Cette charpente était en cours de finition début octobre. Quant à celle du forum, vaste espace de plus de 1 000 m² face au château, elle sera livrée sur le chantier fin octobre. Le montage de ses grands éléments métalliques, soutenus par de hautes poutres, commencera en novembre. Il sera spectaculaire et bien visible, car il dépassera nettement la hauteur de la palissade. ■

Jean-Patrice Campion

EN POINTE

Un site Internet pour l'Éparc

Qu'as-tu mangé ce midi à la cantine ? Comment sont fabriqués les repas ? Comment inscrire un enfant au restaurant scolaire ? Désormais, les réponses à ces questions se trouvent sur le site Internet de l'établissement public angevin de restauration collective. L'Éparc, qui fabrique et distribue chaque jour 7 800 repas dans les écoles, présente ainsi son savoir-faire et ses actions en matière d'éducation au goût. Objectifs : redorer l'image souvent négative de la restauration scolaire et mieux échanger avec les parents. On trouve également sur le site les modalités d'inscription et les tarifs, des renseignements sur l'école de cuisine du mercredi et des conseils de nutrition. ■

www.eparc.fr

À NOTER

La salle pour les fêtes familiales du Hutreau, à la Roseraie, sera inaugurée le 19 octobre ; pour la location, s'adresser à la mairie, au 02 41 05 40 73 Accueil des nouveaux arrivants à Angers, le 19 octobre, aux greniers Saint-Jean, par l'Accueil des villes françaises, en partenariat avec la Ville. Contact, 02 41 88 24 84 Réunion publique du conseil municipal, le 3 novembre, à 19 h, à l'hôtel de ville Les nouveaux locaux du service de soutien à domicile du centre communal d'action sociale, 25, boulevard Beaussier (lire Vivre à Angers n° 293) seront officiellement inaugurés le 9 novembre. Le service y accueille déjà le public depuis mi-septembre Le Point Info Famille (lire page 15) sera inauguré le 9 novembre, à l'hôtel de ville Une micro-crèche va ouvrir, sur le site de l'école Marie-Talet, rue Bardoul ; inauguration le 22 novembre Le professeur Jean-Louis Ferrier, enseignant-chercheur à l'Istia, directeur du laboratoire d'ingénierie des systèmes automatisés, vient d'être élu président de Terre des sciences

Projet éducatif local : *“de l’enfant au jeune adulte*

La Ville vient d’adopter son Projet éducatif local. Un chantier énorme qui prend en compte l’enfant depuis sa naissance jusqu’à l’entrée dans la vie active du jeune adulte.

Albert

Le 27 septembre, le maire a inauguré la rénovation et l’extension du centre information jeunesse, lieu de ressources pour tous les jeunes.

Deux ans de réflexion, vingt tables rondes dans les quartiers, trois cents participants, une large mobilisation des services municipaux, des acteurs institutionnels, des responsables d’associations, des parents d’élèves et des jeunes, ont permis d’aboutir à la rédaction du Projet éducatif local.
Sa lecture peut sembler complexe. Pourtant, le Projet éducatif local que vient d’adopter le conseil municipal[1] est bien concret. Il formalise d’ailleurs une démarche déjà ancienne de la Ville et toute une série d’actions engagées. C’est le cas, par exemple, des facilitateurs de langage qui interviennent auprès des enfants de maternelle ayant des difficultés. Des micro-crèches de quartier et de la crèche à horaires atypiques imaginées pour répondre au mieux à la demande des parents. Des activités périscolaires proposées sur le temps du midi ou encore de l’éveil musical mis en place dans les écoles en zone d’éducation prioritaire. Des animations en pied d’immeubles dans les quartiers… Autant d’initiatives menées par la Ville seule ou avec ses partenaires : État, caisse d’allocations familiales, Département, réseau mutualiste et associatif, entreprises… De nouvelles actions seront évidemment menées. Certaines restent à inventer. *“Mais le Projet éducatif va donner à toutes ces initiatives une cohérence et une cohésion d’ensemble, il va permettre de mutualiser nos ressources”* souligne Jacques Cochard, adjoint à l’Éducation et à la vie scolaire. *“Ce Projet éducatif local traduit bien les liens qui existent entre l’éducation et notre projet de ville,* a souligné le maire, *et notre souci de trouver dans la ville, une place pour chaque jeune.”*

Rôle éducatif des parents

Le Projet éducatif local repose sur quatre priorités. La première est de conforter les parents dans leur rôle éducatif. *“Pour cela, il faut leur donner les moyens de prendre pleinement leur place dans l’éducation de leur enfant,”* explique l’adjoint. En les incitant à participer aux conseils d’écoles, de crèches ou de centres de loisirs…, en les encourageant à s’impliquer dans les associations que fréquentent leurs enfants, en améliorant l’accès de chacun à l’information. Deux exemples récents illustrent ce souci de mieux informer : l’extension du centre information jeunesse (lire *Vivre à Angers* n°293) et la mise en place, dans le hall de l’hôtel de ville, d’un Point Info Famille, sorte de guichet unique pour toutes les questions concernant l’éducation et l’enfance *(lire page 15).*
En parallèle, il faut continuer à proposer aux parents des modes de garde pour leur enfant vraiment adaptés à leurs besoins, plus nombreux et diversifiés. Aider aussi les jeunes mamans qui le souhaitent dans l’organisation familiale et accompagner les jeunes parents.
Deuxième priorité : la maîtrise des langages. Il s’agit de soutenir les apprentissages de base : parler, lire, écrire. Par l’intervention des facilitateurs de langage mais aussi avec l’extension d’initiatives comme “Coup de pouce” et son contrat d’apprentissage passé autour de l’enfant, par ses parents, l’école et la Ville. Par un travail en réseau réaffirmé entre les bibliothèques municipales et les bibliothèques centres de documentation (BCD) des établissements scolaires. Ou encore à travers l’organisation, dès juin 2006, d’un temps fort autour du livre jeunesse.

Contre l’échec scolaire

En complément, la Ville souhaite éduquer les jeunes à l’image et à la maîtrise des outils de l’information. En mettant par exemple en place des ateliers critiques de l’image publicitaire avec l’école des beaux-arts et en diffusant des programmes éducatifs en lien avec les médias locaux.
Un projet spécifique devrait également être tenté à titre de préfiguration à Monplaisir dans le cadre de la loi de cohésion sociale. *“Un dossier a été constitué afin de bénéficier du programme pour la réussite éducative,”* indique Jacques Cochard. Objectif : prévenir et aider les jeunes qui “décrochent” à l’école, leur redonner des chances de réussir.
Troisième axe du projet : l’aide apportée aux adolescents et aux jeunes. *“La Ville doit les aider à se construire et à construire leur avenir,* insiste l’adjoint. *Or, beaucoup de jeunes restent trop longtemps dans l’isolement, l’errance, l’absence de perspective.”*
Il faut être à leur écoute, mieux tenir compte de leurs centres d’intérêt et pouvoir leur proposer des activités artistiques, sportives, culturelles, associatives, citoyennes… Parmi les actions imaginées : un soutien aux projets des jeunes, une aide aux pratiques amateurs, une meilleure information pour tous, l’accueil des nouveaux étudiants…

Contrat éducatif et contrat enfance

Parallèlement à l’adoption du Projet éducatif local, le conseil municipal a réactualisé certains dispositifs mis en place avec ses partenaires, notamment l’État et la caisse d’allocations familiales. Ainsi, le contrat éducatif local, pour l’animation périscolaire, est reconduit pour un an. Il concerne trente-cinq écoles maternelles et primaires (plus de quatre mille deux cents enfants inscrits), et cinq collèges.
Un nouveau contrat enfance est passé entre la Ville et la CAF pour la période 2005-2009. Ses objectifs : augmenter, diversifier et mieux adapter l’offre aux besoins des familles ; développer des actions éducatives pour préparer l’enfant à son entrée à l’école ; soutenir la participation des parents et la formation des personnels. Au total, ce contrat représentera un budget de 1,3 million d’euros, pris en charge à 68,6 % par la CAF et 31,4 % par la Ville.
Enfin, le contrat temps libre est redéfini pour trois ans. Là encore, Ville et CAF devraient consacrer environ 600 000 euros, en 2007, pour aider au fonctionnement d’un certain nombre d’actions de soutien à la lecture, de sensibilisation des jeunes à la vie professionnelle, de soutien à la fonction parentale… En complément, la Ville adhère à deux réseaux : le réseau “Villes amies des enfants” de l’Unicef et de l’association des maires de France ; et le réseau international “Villes éducatrices” dont l’objectif est d’échanger des expériences en matière éducative.

citoyen”

Reste une dernière priorité : *“développer les potentiels de la ville éducatrice”*. Un travail qui concerne tous les Angevins. *“C’est agir ensemble pour la qualité des temps du midi et du repas à l’école, à la crèche, au centre de loisirs; c’est déployer l’action municipale de prévention, d’éducation et de promotion de la santé en direction des jeunes; c’est se mobiliser sur des actions pour la qualité du cadre de vie et le développement durable; c’est pérenniser la prévention de la violence chez les jeunes; c’est maintenir la dynamique d’intergénération, grandir et vieillir ensemble…*, détaille Jacques Cochard. *Et c’est aussi, évidemment, favoriser l’accès de tous aux arts et aux cultures.”*
La mise en œuvre du Projet éducatif démarre dès maintenant. ■

(1) Le Projet a été adopté à l’unanimité moins l’abstention de Margaret Péry (opposition).

Les facilitateurs de langage : une des actions développées dans le cadre du Projet éducatif local.

Albert/archives

Daniel Roussel

Ce à quoi pourrait ressembler une Blomba. L’équipement sera conçu dans un style traditionnel néo-soudanais.

Angers construit des “Blomba” à Bamako

Après les centres de lecture et d’animation pour les enfants et les centres de santé communautaires, Angers va permettre la construction à Bamako de six maisons d’initiatives locales appelées Blomba[1]. Bamako est un district composé de six communes. Les maisons d’initiatives locales vont venir accompagner les nouvelles lois de décentralisation. Il s’agira de lieux d’accueil et de ressource pour la population. Le projet prévoit sur 500 m²: un espace associatif, des salles de réunions, une cellule d’appui aux micro-projets, un bureau du conseil des sages, une connexion à Internet.
La construction des six Blomba va s’échelonner sur six ans, une par année. La première sera celle de la commune 2 dans le quartier de l’hippodrome.
Angers développe un partenariat avec la capitale du Mali depuis trente ans. Et, depuis 1985, 0,5 % du budget d’investissement de la Ville y finance des opérations[2], soit une enveloppe annuelle de 220 000 euros. ■

(1) “Blomba” signifie “grand vestibule” en bambara.
(2) Depuis 1999, l’agglomération fait de même, soit 110 000 euros.

Deux nouvelles salles pour Les 400 Coups

Le cinéma Les 400 Coups, qui possède actuellement cinq salles et 750 fauteuils, souhaite construire deux salles supplémentaires, de 76 et 81 places. Pour les responsables de la société Cybèle qui exploite le cinéma, cette extension vise à pérenniser l’implantation des 400 Coups. La Ville va soutenir ce projet en mettant à disposition l’immeuble qu’elle possède juste en face du cinéma, au 5 bis, rue Claveau, à l’angle de la rue des Houlières. Ces locaux sont actuellement occupés par les bureaux du festival Premiers Plans. Cette cession s’effectue dans le cadre d’un bail à construire allant jusqu’en 2030. Elle permettra aux 400 Coups d’édifier après démolition ses deux nouvelles salles. Ouverture prévue pour septembre 2006. En compensation, la Ville percevra un loyer annuel de 4000 euros. Cette somme tient compte de l’aide au fonctionnement versée aux salles “art et essai”. ■

Les deux nouvelles salles seront construites dans l’immeuble en face des 400 Coups, de l’autre côté de la rue Claveau.

Thierry Bonnet

Enquête publique pour le Plan local d'urbanisme

Thierry Bonnet

L'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) centre, regroupant Angers, Avrillé, Trélazé et Saint-Barthélemy entre dans sa phase d'enquête publique. Pour cela, les quatre communes doivent donner un avis favorable au projet. *"Le PLU anticipe et prépare la vie des Angevins pour demain,* a réaffirmé le maire. *Il concilie le développement nécessaire de la ville et le respect de la qualité de la vie de chacun. Une ville doit toujours être en mouvement, tout en restant attentive aux répercussions des évolutions sur les habitants".*

Monique Pirotais, maire adjoint aux Paysages urbains, en a rappelé les deux grandes priorités : le développement économique, avec de nouvelles activités et de nouveaux emplois ; et l'habitat, pour répondre aux très importantes demandes de logement.

Sur le plan économique, deux grands projets sont identifiés. D'une part, le renforcement du pôle commercial et tertiaire Saint-Serge où doit s'implanter la cité universitaire internationale. De l'autre, la reconquête des friches urbaines autour de la gare Saint-Laud. *"Nous voudrions y constituer un pôle économique, qui permettrait l'émergence d'une sorte de corridor du tertiaire entre Nantes, Angers et Le Mans"*, a précisé l'adjointe.

Accession à la propriété

Il faut répondre à la crise du logement, tout en luttant contre l'étalement urbain non maîtrisé et sans repousser hors de la ville les moins riches des citoyens. "*Pour cela, outre les projets des Capucins et des plateaux de la Mayenne, nous devons conquérir de nouveaux espaces urbains,* a insisté le maire. *Il ne s'agit pas de densifier à tout prix mais d'optimiser la ville en profitant de tous les délaissés de terrain. Ceci, afin d'offrir des débouchés aux bailleurs sociaux et de développer une politique d'accession à la propriété. Nous pourrions par exemple mettre en vente des terrains à des prix bas, si cette baisse était répercutée au final à l'acheteur du logement".*

Le maire a également souligné que chaque dossier de construction était étudié en fonction de l'environnement. *"Nous sommes par exemple très vigilants pour la Doutre et la Cité. Pour autant, il n'est pas question de mettre ces quartiers sous cloche, au risque de les voir dépérir".*

Le PLU pouvant être difficile à appréhender, il est indispensable que les Angevins puissent se faire une idée concrète des projets engageant l'avenir de la ville : c'est l'objet de la grande exposition qui vient de s'ouvrir au musée des beaux-arts (*lire page 12*).

Le projet du PLU ayant été approuvé par la majorité municipale – l'opposition a voté contre –, l'enquête publique démarrera cet automne et le projet devrait être adopté définitivement au premier trimestre 2006. ■

Deux abonnements pour les résidants du centre

Suite aux modifications des conditions de stationnement dans le centre *(Voir Vivre à Angers de septembre)*, la Ville adapte les règles en faveur des résidants. Les dispositions existantes sont élargies. Avec le macaron "résidants", il est possible de stationner gratuitement de 17 h à 10 h en zone verte et de 18 h à 10 h en zone orange. En outre, deux abonnements complètent l'offre. Le premier permet de se garer avec une place garantie dans les parcs de stationnement; l'abonnement mensuel revient, selon le parking, de 37 à 85 euros. L'autre donne le droit de stationner 24 h/24 sur la voirie. Pour ce dernier, le coût mensuel est de 50 euros en zone orange et de 25 euros en zone verte. ■

Renseignements: Sara stationnement, 7, esplanade de la Gare, 02 41 24 19 80.

TRANSPORTS

Par un vœu, le conseil municipal s'est associé à la mobilisation nationale contre la décision de l'État et de la SNCF de supprimer des trains Corail sur les lignes d'intérêt national. Les Pays de la Loire sont particulièrement concernés avec les liaisons Caen - Le Mans - Tours, Quimper - Nantes - Bordeaux - Toulouse et Nantes - Lyon.

ENFANCE

L'association Petite enfance, qui gère plusieurs crèches et halte-garderies, met en place de nombreux ateliers dans ses structures: comptines, chants, musique, danse, arts plastiques… Pour l'aider à réaliser ses animations, la Ville lui verse cette année 4 969 euros.

SPORTS

Pour la restructuration des vestiaires du stade de la Grande-Chaussée, les appels d'offres sont lancés. Les travaux devraient débuter au printemps, pour une livraison en février 2007.

Situé trop près des habitations, le terrain de sport Dumont-d'Urville va être déplacé un peu plus loin. La Ville échange un terrain avec Angers Habitat pour permettre cette opération.

HABITAT

Du 13 au 19, square Maurice-Blanchard, cinquante logements vont être réhabilités par Angers Habitat. L'organisme emprunte 1,15 million d'euros. La Ville lui apporte sa garantie.

RÉNOVATION URBAINE

Une salle de spectacle interquartiers d'au moins 350 places sera construite à l'ouest de Belle-Beille. Le conseil municipal vient d'en valider le principe.

Une Pause-laverie va voir le jour rue Tranchant dans le quartier Verneau. Il s'agit de créer un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants dans le cadre d'une laverie collective. Le montant prévisionnel de cette opération est de 144600 euros hors taxe avec une participation de la Ville de 20 %.

À Belle-Beille, Angers Habitat poursuit son opération de transformation de l'îlot Quémard-Blandin. Après la réhabilitation de 288 logements, l'organisme HLM s'attaque à la résidentialisation: reprise des espaces verts, création d'aires de jeux, cheminements piétonniers… Le montant de cette opération est de 1,17 million d'euros avec une participation de 292800 euros de la Ville.

ÉCONOMIE

Nantes, Rennes et Angers avec d'autres villes européennes (Utrecht, Eindhoven, Aix-la-Chapelle, Folkestone) répondent en commun à un appel d'offres de l'union européenne en faveur du développement des industries culturelles. Dans ce cadre, Angers se placerait sur le créneau des arts de la rue.

Pour se restructurer, le Super U du centre commercial Beaussier achète à la Ville une partie de la rue de Plaisance, soit 551 m² pour 70800 euros.

Dans le cadre de la zone franche urbaine de Belle-Beille, la Ville vend un ensemble de terrains sur la commune de Beaucouzé à la Sara afin qu'elle procède à l'aménagement du secteur en vue d'accueillir de nouvelles entreprises. La construction d'un hôtel d'entreprises permettant d'offrir des bureaux à de jeunes sociétés y est déjà programmée.

La société Illico, spécialisée dans l'édition de logiciels, souhaite se développer et passer de 45 à 60 employés. Elle va quitter la rue du Daguenet pour s'installer dans la nouvelle zone franche urbaine de Belle-Beille. Pour l'aider dans cette opération, la Ville lui vend 117000 euros hors taxe un terrain de 5090 m² à l'angle des avenues du Grand-Périgné et du Bois-l'Abbé, sur la commune de Beaucouzé.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Tramway : un projet collectif ?

*À l'initiative du groupe **"Servir Angers"**, une pétition a été lancée afin d'obtenir l'organisation d'une consultation des Angevins sur le tramway.*
Les objectifs sont triples :
- obtenir des réponses aux questions qui demeurent ;
- donner la parole aux Angevins ;
- permettre l'appropriation du projet par chacun.
Ainsi, il s'agit de faire du tramway, un projet collectif, porté par une majorité d'Angevins.

Le projet de tramway est un dossier majeur de l'avenir de notre Agglomération, aux incidences multiples sur nos modes de déplacements, l'urbanisme de notre ville, les financements publics, le prix de l'immobilier. Un tel enjeu nécessite un débat public, des réponses claires. L'enquête publique aura lieu début 2006, les travaux débuteront fin 2007… **Aujourd'hui, rien n'est donc définitif !**

Pourquoi une demande de consultation ?
Par deux fois, à l'automne 2004 puis en septembre 2005, nous avons proposé de travailler ensemble sereinement avec le Maire et Président de l'Agglomération, à l'organisation de cette consultation. Ce fut malheureusement un refus immédiat et catégorique. Il ne reste donc que la mobilisation citoyenne, la mobilisation de chacun de nous, pour éviter que le tramway ne demeure un projet "individuel", une "marque personnelle", voire un "gadget à la mode"… mais devienne ainsi un projet collectif, efficace, au service de tous.

Des réponses sérieuses et argumentées
Pourquoi donc J.-C. Antonini refuse-t-il cette phase de consultation ? Aurait-il peur de l'expression des citoyens sur ce dossier ? Se sait-il minoritaire ? Le tramway ne pourra se faire sans les Angevins. Or beaucoup de questions demeurent, auxquelles, par souci de rigueur et d'efficacité, nous voulons obtenir des réponses claires : sur l'utilité du tramway, son tracé, ses incidences sur le logement, ses coûts…
Autant de questions de bon sens, portées par des milliers d'Angevins et légitimes dès lors que la collectivité s'apprête à dépenser 250 M€ pour la première ligne et autant pour la seconde.

Un projet collectif et partagé
Enfin les études ont démontré que pour être efficace, il est impératif que les habitants s'approprient le tramway afin de modifier leur mode de déplacement (étude AURAN, *La Vie du Rail* 15/09/04). Cette consultation doit nous permettre de prendre connaissance de la situation réelle de notre ville, de nous approprier les enjeux de la circulation à Angers, et de notre agglomération tant sur le plan écologique, économique, que social.
Le tramway ne pourra se faire sans ou à côté des Angevins mais avec eux. Telle est bien la raison majeure de cette consultation.

Vos élus du Groupe **"Servir Angers"**

Contact : consultram@angers.fr
Tél. : 02 41 05 40 37.

Vous voulez être consulté sur le tramway ? Signez et faites signer cette pétition !

À renvoyer à CONSULTRAM – BP 55 259 – 49 052 Angers CEDEX 02

Nous demandons l'organisation d'une consultation :

Nom	Prénom	Adresse	Ville	Signature

Pour ou contre le tramway, pour ou contre le tracé, pour ou contre ses incidences, ensemble nous voulons être consultés !

Majorité "Aimer Angers"

Tramway : écouter les Angevins, assumer nos choix

Des voix se sont récemment élevées dans l'opposition municipale pour réclamer un référendum sur le projet de tramway. À une question réductrice par laquelle il faut répondre par oui ou non à un problème pourtant très complexe, les élus de l'agglomération, qui ont voté à l'unanimité le projet de tramway (élus de l'opposition municipale d'Angers compris), ont toujours préféré l'information et la concertation avec les Angevins. Retour sur une concertation nourrie et exemplaire.

Informer et discuter pour écouter et entendre
Parce que le tramway est un projet d'envergure, parce qu'il va changer nos façons de vivre la ville, nous avons fait le choix d'informer largement les habitants d'Angers et de l'agglomération. C'est eux qui demain prendront le tramway, c'est dans leurs rues qu'il passera.
Si 76 % des habitants d'Angers se sont dits favorables au tramway [1], ce résultat ne suffit pas pour faire du tramway une réussite. Partant du principe que nul ne connaît aussi bien une rue que celui qui y habite, que le tramway ne sera utilisé que s'il répond aux besoins de ses futurs voyageurs, les élus et les services de l'agglomération sont allés au devant de toutes les catégories d'Angevins ces deux dernières années : habitants, socioprofessionnels, commerçants, conseils consultatifs de quartier et aussi élus.
Depuis février 2003, ce sont 150 réunions de concertation qui se sont tenues dans toute l'agglomération et particulièrement à Angers et Avrillé. 35 lieux différents ont accueilli le bus expo itinérant, 8 grandes réunions publiques ont été organisées. 16000 visiteurs se sont déplacés.
De nombreuses questions ont été posées, de la plus simple à la plus élaborée : *"le tramway était-il vraiment indispensable ?"*, *"combien ça coûte ?"*, *"quelles nuisances les travaux vont entraîner ?"*, *"pourquoi a-t-on choisi Avrillé plutôt que la faculté de Belle-Beille ?"*, *"y aura-t-il une deuxième ligne ?"*, *"et pour ceux que le tram ne dessert pas ?"*
Chacune de ces questions a trouvé une réponse.
Les questions que se posent les Angevins sont donc beaucoup plus nombreuses qu'une simple question posée à un référendum qui appauvrit le débat. En outre, de nombreuses demandes de modification ont été apportées par rapport au préprojet présenté. Ce n'est donc pas un simple "oui" ou un simple "non" auquel nous avons répondu mais à une multitude de demandes.

Écouter pour décider
Les consultations auprès des Angevins ont modifié profondément le projet et son tracé initial, preuve qu'ils ont été écoutés et entendus.
À la demande des habitants de Verneau, nous avons changé l'endroit où le tramway devait passer sur l'autoroute.
À la demande des habitants des Capucins, nous avons fait un crochet supplémentaire pour desservir le lycée Jean-Moulin.
Après discussion avec le personnel de l'hôpital, le tramway ne traversera pas le CHU mais le longera tout en le desservant efficacement.
À la demande de nombreux habitants du centre ville et de la Doutre, nous avons décidé de construire un nouveau pont plutôt que de faire passer le tramway par le pont de la Haute-Chaîne où cela pouvait causer des difficultés pour franchir la Maine.
À la demande des commerçants et de riverains du centre ville, nous sommes passés de deux à une seule voie dans la montée de la rue de la Roë pour libérer plus d'espace pour les piétons.
À la demande des habitants de la Roseraie, nous avons fait passer le tramway plus près de Jean-XXIII tout en créant une station à Jean-Vilar.
Voilà quelques exemples montrant que les demandes des habitants ont été entendues : c'est le résultat d'un travail qui représente des centaines de petits référendums. Jamais un grand référendum d'agglomération n'aurait réglé ces questions.

Décider et assumer
Parce que nous avons écouté, parce que nous avons mené un long travail de concertation, nous sommes en mesure d'affirmer que le projet du tramway est un projet porté par de nombreux Angevins qui l'attendent.
Nous avons maintenant un engagement devant eux pour le réussir. Nous avions pris l'engagement en 2001 dans notre programme municipal : les Angevins l'ont choisi. Nous l'avons voté au conseil d'agglomération.
Notre conception de la démocratie est d'assumer nos choix, sans jamais rompre le dialogue avec les Angevins.
Nous avons un contrat depuis mars 2001 avec les Angevins : nous respecterons notre parole.

Vos élus de la majorité municipale "Aimer Angers"

(1) Sondage TNS-Sofrès réalisé auprès de 500 habitants d'Angers les 1er et 2 juin 2004.

Exposition : Angers, ho

Angers en 2015. C'est ce que permet de découvrir la grande exposition "Projet de ville, projet de vie" présentée au musée des beaux-arts jusqu'au 11 décembre.

Les piétons flânent sur les promenades du bord de Maine ; le contournement autoroutier de la ville a permis de désengorger la voie des berges. Le théâtre Le Quai est devenu un lieu de spectacles incontournable. Les cinq quartiers prioritaires – Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir Roseraie, Verneau – ont été rénovés. Plus de 8000 nouveaux logements ont été construits sur les plateaux des Capucins et de la Mayenne. Et le tramway relie la ville du nord au sud et d'est en ouest. Vous ne vous trompez pas ! Nous sommes bien à Angers… mais 2015!

Permettre aux Angevins d'imaginer leur ville dans dix ans est l'ambition de l'exposition qui se tient jusqu'au 11 décembre au musée des beaux-arts. *"En présentant ainsi simultanément les grandes opérations urbaines, nous montrons la cohérence de l'ensemble et le sens de notre politique,* explique le maire Jean-Claude Antonini. *Derrière chacun de ces projets il y a la même logique : réunir la ville en conciliant développement urbain, qualité de vie et cohésion sociale."*

L'exposition s'articule autour de trois grands thèmes. Le premier, *"Angers, ville verte"*, est présenté dans un décor végétal. Y sont abordés les projets des plateaux de la Mayenne et des Capucins, de l'îlot Desjardins, de la boucle verte et du tramway.

Le visiteur passe ensuite au milieu de deux bassins pour s'immerger dans *"Angers, ville d'eau"*. Au cœur de cette partie : la réappropriation des berges de Maine par le centre-ville grâce à la construction des contournements nord et sud. Enfin, *"Angers, ville bâtie"* offre un panorama de l'immense opération de rénovation urbaine.

Trois maquettes agrémentent la visite : Le Quai, le projet des tours Hamon, la rénovation du Grand-Pigeon. À voir également : cinq petits films. L'un permet de survoler Angers, l'autre de suivre le parcours de la première ligne du tramway, station par station. Et, on découvre sous forme de films d'animation, la mutation de la Roseraie, la visite virtuelle du Quai et le contournement autoroutier. ■

Exposition *"Angers 2015, projet de ville, projet de vie"*, jusqu'au 11 décembre, musée des beaux-arts, du mardi au dimanche de 12 h à 18 h (jusqu'à 20 h le premier vendredi du mois). Entrée gratuite.

Bruno Huet

LA GARE SAINT-LAUD MISE SUR LE SUD

La gare est le lieu de convergence des différents modes de transport : trains, vélos, piétons, bus de l'agglomération et cars départementaux. La gare routière va quitter la place Molière pour s'y installer en 2006. À cette occasion, la place Sémard sera refaite (image). Un pôle d'activités à dominante tertiaire va également s'élever sur d'anciennes friches industrielles au sud des voies ferrées.

Logerais et associés

NOUVELLE ÉCOLE AU GRAND-PIGEON

Sur l'espace laissé libre par les barres dites "Million" en face du centre Marcelle-Menet, à l'angle des rues Déan et Levavasseur, sera construit un nouveau groupe scolaire, qui remplacera l'école du Daguenet en 2008, avec quatorze classes et un gymnase.

Iga Dolowy

DESJARDINS, UN PARC HABITÉ

En 2012, les 6 ha de l'ancienne caserne Desjardins auront été transformés en un parc public habité avec quatre cents logements estampillés haute qualité environnementale. Démarrage des travaux : début 2006.

Repères

2005 > Ouverture du centre commercial Fleur d'eau.

2006 > Début des travaux de l'îlot Desjardins, du square des Jonchères (Roseraie), du centre de maintenance du tramway et de l'aménagement du plateau des Capucins.

2007 > Ouverture du théâtre Le Quai et de la cité universitaire internationale à Saint-Serge. Aménagement du secteur de l'ancien Élysée (Belle-Beille).

2008 > Ouverture de la nouvelle école du Daguenet (Grand-Pigeon), de la cité universitaire du boulevard Lakanal (Belle-Beille), du contournement nord et du nouveau pont sur la Maine pour le tramway. Réhabilitation du centre Jean-Vilar (Roseraie).

2009 > Mise en service du tramway.

2010 > Achèvement de la boucle verte.

2012 > Fin des travaux de l'îlot Desjardins. Aménagement de la nouvelle voie des berges.

2013 > Début des travaux de la liaison sud.

Horizon 2020 > Déplacement du marché d'intérêt national (MIN) et fin de l'aménagement des plateaux des Capucins et de la Mayenne.

rizon 2015

Archi.: Logerais, maquette: Pyramid

À LA PLACE DES TOURS HAMON

Construites dans les années 60, en bordure de l'avenue Patton, les sept tours Hamon (cubes transparents sur l'image), édifices d'une dizaine d'étages, disparaissent, une à une, du paysage urbain. Leur destruction a débuté en 2004 et se poursuivra jusqu'en 2008. À partir de 2007, de petits immeubles à loyer modéré les remplaceront (image). Aux abords, les espaces publics et les cheminements seront également revus.

LES BERGES DE MAINE

Grâce à la mise en service du contournement autoroutier, la voie des berges pourra se transformer progressivement en un boulevard urbain. Ses abords seront réaménagés en lieu de promenade et d'activités. L'image ci-contre est une proposition donnant l'esprit dans lequel sera réalisé cet immense chantier qui doit permettre de réconcilier la ville avec sa rivière. Rive gauche, le centre-ville continuera de s'étendre. Le centre commercial Fleur d'eau est un bel exemple de ce mouvement. Rive droite, la Doutre développera sa vocation culturelle en particulier avec Le Quai (ci-dessous). À partir du printemps 2007, cet équipement va devenir un lieu de spectacles incontournable grâce à son théâtre de 900 places, sa salle modulable de 400 à 900 places, et son vaste forum de plus de 1 000 m².

Architecture studio

PLATEAUX DES CAPUCINS ET DE LA MAYENNE

Au nord, les plateaux de la Mayenne et des Capucins constituent, avec 240 ha, le dernier grand espace de la ville à urbaniser ; le plateau de la Mayenne étant situé à cheval sur Angers et Avrillé. À terme, plus de 8 000 logements devraient y être construits, dans un esprit d'exemplarité en termes de développement durable et de qualité de vie. Le premier coup de pioche est prévu pour fin 2006. Autre opération dans le secteur, initiée cette fois-ci par le Département : le parc du végétal, poumon vert de 50 ha, à la fois équipement touristique et vitrine pour la filière horticole.

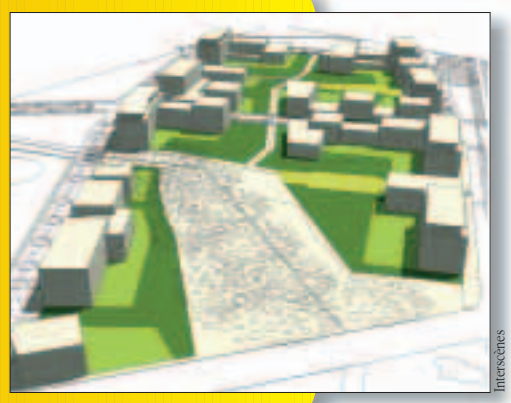

Interscènes

LE TRAMWAY

En 2009, la première ligne de tramway reliera, sur 12 km, Avrillé à la Roseraie. 35 000 voyageurs sont attendus chaque jour. Début des travaux du centre de maintenance (ci-dessous) septembre 2006. Une deuxième ligne, est-ouest, est à l'étude.

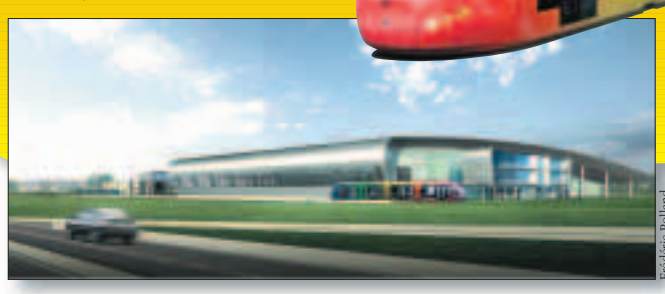

Frédéric Rolland

Poursuivre la réflexion

Chaque visiteur de l'exposition pourra repartir avec la revue Angers 21 intitulée "Angers 2015, réunir la ville". La publication spécialisée dans le recensement des bonnes pratiques en matière de développement durable mène la réflexion sur la politique d'urbanisme, en s'appuyant sur des exemples piochés à Bilbao, Strasbourg, Beyrouth et bien sûr Angers… Élus, experts, techniciens, architectes et géographes ont été mis à contribution pour alimenter le débat. Toujours sur ce même thème, Angers a également organisé un colloque international, les 13 et 14 octobre au centre de congrès, sur le thème *"Développement durable, quel modèle de ville pour demain ?"* Cette rencontre a permis d'aller encore plus loin sur le sujet et d'échanger les expériences.

Angers 2015 en 15 points

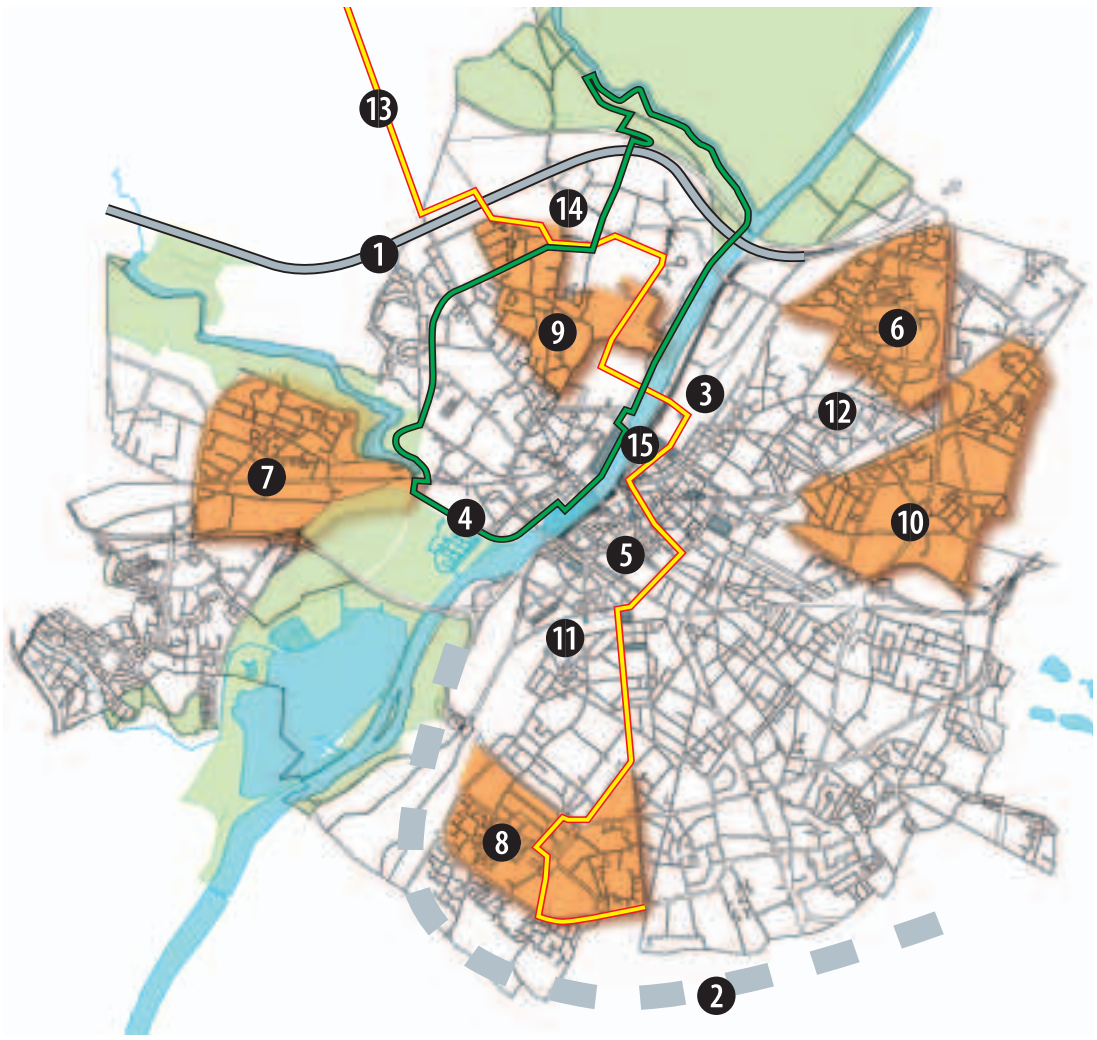

❶ Le contournement nord
En 2008, l'autoroute A 11 contournera Angers par le nord. Longue de 14,3 km, la liaison comportera 1700 m de tranchée couverte, cinq échangeurs et, à son extrémité, un viaduc de 530 m sur la Maine entre le pont de chemin de fer et le pont Jean-Moulin.

❷ La liaison sud
D'ici à l'horizon 2015, une liaison sud reliera la rocade est, en limite des Ponts-de-Cé, au pont de l'Atlantique. Le tracé, encore provisoire, emprunte les terrains horticoles au nord de Sainte-Gemmes sur-Loire, longe le sud de la Roseraie, puis se connecte sur l'échangeur de la Baumette.

❸ Saint-Serge intégré au centre ville
À l'horizon 2020, le marché d'intérêt national (MIN) devrait être déplacé. Ce secteur étendu jusqu'au centre commercial Saint-Serge sera alors restructuré avec la construction de logements, bureaux, commerces et services. Il deviendra une partie du centre ville. Plus rapidement, le secteur de l'université verra se bâtir une cité universitaire internationale pour la rentrée 2007. 17 500 m² de bureaux et de commerces y sont également programmés ainsi que la construction du siège social de la société Afone.

❹ La boucle verte
En 2010, la boucle verte sera terminée. Parcours en site protégé de 10 km, elle permettra aux piétons et cyclistes de relier l'île Saint-Aubin, le lac de Maine, le parc de Balzac et le quartier des Capucins. Un prolongement vers le centre ville et le futur parc des Ardoisières devrait lui être associé.

❺ Le centre ville
La voiture a vocation à perdre sa suprématie en centre ville. Quelques exemples : la place Maurice-Saillant et la rue Saint-Martin vont être revues dès 2006 dans un esprit plus piétonnier. La promenade du Bout-du-Monde deviendra piétonne en 2007. Les places Monseigneur-Chappoulie (parvis de la cathédrale) et Freppel pourraient faire l'objet d'aménagements identiques. Tout comme la place du Ralliement avec l'arrivée du tramway.

❻ Monplaisir
Les entrées du quartier vont être redessinées et la voirie des grands boulevards sera refaite. Les espaces verts seront repensés et les équipements sportifs rénovés (stade de la Grande-Chaussée et piscine).

❼ Belle-beille
338 logements auront été construits et 800 réhabilités. Des rues sont redessinées et de nouveaux paysages naissent. Ainsi, les sept tours Hamon disparaissent une à une. Dès 2007, de petits immeubles combleront le vide. Un peu plus loin, la salle de l'Élysée va laisser la place à des logements et des commerces. Et, sur l'ensemble du quartier, des voiries vont être réaménagées et les espaces verts revus.

❽ Roseraie
Dix ans seront nécessaires pour donner son nouveau visage à la Roseraie. À terme, le quartier sera complètement remodelé autour du tramway et de deux pôles majeurs : les secteurs Jean-XXIII et Jean-Vilar. Plus de 2 200 logements, soit la moitié du parc social du quartier, seront réhabilités et les abords des immeubles totalement réaménagés.

❾ Verneau
Le quartier va changer avec l'aménagement du plateau des Capucins juste à côté. L'arrivée du tramway offrira une nouvelle colonne vertébrale à l'ensemble. La maison pour tous, la bibliothèque et les espaces associatifs vont être rénovés, ainsi qu'une partie des espaces publics.

❿ Grand-Pigeon
La tour "Chaptal", redessinée et réhabilitée, demeurera un repère identitaire du Grand-Pigeon. Sur l'ensemble du quartier, 347 logements auront été détruits et 420 nouveaux logements les auront remplacés. 1073 logements seront réhabilités. De nouveaux équipements verront le jour comme un groupe scolaire et un gymnase. ■

Et aussi…
⓫ La gare
⓬ L'îlot Desjardins
⓭ Le tramway
⓮ Les plateaux des Capucins et de la Mayenne
⓯ Les berges de Maine
(*Lire les détails en pages 12 et 13*)

Opération de rénovation urbaine

C'est le plus grand chantier depuis la Libération. La rénovation urbaine des cinq quartiers prioritaires (Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie et Verneau) permettra la construction de 892 logements et la réhabilitation de près de 4 000 autres. Cette opération prévoit de rendre les quartiers plus attrayants, d'améliorer et de diversifier l'offre en matière d'habitat et de services aux habitants.

La future résidence pour personnes âgées qui s'installera place Jean-XXIII à la Roseraie.

De Coqueraumont

Un Point Info Famille à l'hôtel de ville

Offrir un guichet unique aux familles pour toutes les questions concernant l'éducation du jeune, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la vie active. Tel est l'objectif du "PIF", le Point Info Famille, mis en place dans le hall de l'hôtel de ville depuis mai. Cinq personnes y accueillent les parents, les futurs parents, les grands-parents, les professionnels de la petite enfance, les animateurs… *"En résumé, toutes les personnes qui se posent des questions sur l'enfance, l'éducation, les liens parents-enfants, les modes de garde, les activités sportives ou de loisirs pour les petits, même sur le métier d'animateur…,"* explique Marie-Noëlle Ménard, responsable du Point Info Famille au service Éducation-Enfance.

Thierry Bonnet

Le Point Info Famille, dirigé par Marie-Noëlle Ménard (deuxième à droite) est installé dans le hall de l'hôtel de ville.

Une famille cherche à faire garder son enfant? *"Nous l'informons sur les différents modes de garde qui existent à Angers : crèches municipales, assistantes maternelles, structures associatives…,* explique la responsable. *Si elle choisit un mode de garde municipal, l'inscription est alors possible, aussitôt."*

Les dossiers de restauration scolaire, l'achat des tickets activités et repas pour les centres de loisirs municipaux, l'inscription pour une place en crèche ou dans les écoles publiques de la ville, pour les petits de deux ans…, toutes les démarches peuvent se faire sur place.

Source d'informations, le PIF est également une plaque tournante vers les partenaires de la Ville concernés par les demandes des familles : État, Conseil général, caisse d'allocations familiales, Relais assistantes maternelles, associations spécialisées, centre d'information du droit des femmes… *"Notre objectif est que tous les Angevins aient accès facilement à la bonne information et qu'ils trouvent évidemment les réponses à leurs questions"*, souligne Marc Kasprzack, directeur du service Éducation-Enfance. Dans cet esprit, la Ville a mis en ligne une véritable base de données sur le site Internet www.angers.fr, rubrique "grandir". Outre les informations municipales, cette base renvoie vers le site de la Documentation française pour des questions d'ordre plus général.

Angers ville pilote

Une cinquantaine d'Angevins fréquentent déjà chaque jour le PIF auxquels s'ajoutent, en période d'inscription à la cantine ou dans les centres de loisirs, une soixantaine de familles.

L'accueil se fait par téléphone ou directement au service. *"Des rendez-vous sont possibles pour trouver des solutions en cas d'urgence ou pour prendre en compte des situations plus délicates"*, souligne Marie-Noëlle Ménard.

Le PIF est un label national et Angers figure parmi les trente premières villes à l'avoir mis en place avec le soutien de l'État et de la caisse d'allocations familiales.

"La réflexion se poursuit désormais pour la mise en place de mini-PIF dans les quartiers et vers la simplification des démarches administratives pour les familles," souligne Martine Caillat-Drouin, adjointe à la Jeunesse, à l'Éducation et à la Famille. ■

Point Info Famille : accueil dans le hall de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, par téléphone au 02 41 05 45 80 ou par courriel à info-famille@ville.angers.fr www.angers.fr rubrique "grandir"

Un coup de pouce aux vacances

Gilles Bodet

Lors de la remise des "Sac ados" en juin, juste avant de partir en vacances.

Trente-quatre garçons et filles de 16 à 25 ans sont partis cet été dans le cadre de l'opération "Sac ados". Lancée par la Ville en lien avec les maisons de quartier et l'association nationale Vacances ouvertes, cette action s'adressait aux jeunes de milieux défavorisés qui ne partent pas habituellement en vacances, un jeune sur trois en moyenne. *"Nous voulons favoriser l'accès aux vacances pour tous et la prise d'autonomie"*, commente Martine Caillat-Drouin, adjointe à la Jeunesse.

Comment? en accordant une bourse d'aide, véritable coup de pouce au départ, pour permettre à des jeunes de réaliser un projet précis. Cette aide prend la forme d'un "Sac ados" contenant 100 euros de chèques vacances, 30 euros de chèques déjeuners, une carte d'assistance rapatriement internationale, une carte d'assurance responsabilité civile et une documentation sur la santé et la citoyenneté. En échange, le jeune s'engage à monter son projet, assurer une partie du financement, trouver si besoin le complément. *"Les maisons de quartier ont été de précieux relais d'information et d'accompagnement des jeunes,"* souligne Josiane Jousset, chargée du dossier. Douze projets, individuels et collectifs, émanant de six maisons de quartier, ont ainsi été retenus : dix séjours d'une semaine sur la côte vendéenne, un en Loire atlantique et un à Paris.

"Cette démarche demande un suivi assez lourd des projets, notent les responsables des structures de quartier, *mais elle a permis de rencontrer les familles. Cela facilite ensuite la mise sur pied d'autres projets et devrait simplifier les démarches pour les années à venir."*

L'action sera reconduite, a d'ores et déjà promis l'adjointe au maire. *"L'objectif est de toucher encore plus de jeunes"*. ■

Renseignements : 02 41 05 45 68 ou dans les maisons de quartier.

Taxe d'habitation : pas d'augmentation décidée par la Ville

Les avis d'imposition pour la taxe d'habitation arrivent dans les boîtes à lettres. Tous les contribuables, propriétaires et locataires, sont concernés par le paiement de cette taxe. Le taux de la Ville est maintenu cette année encore à 16,90 %.

Le conseil municipal l'a décidé lors du vote du budget en mars : le taux de la taxe d'habitation pour 2005 n'augmente pas, il est maintenu à 16,90 % de la valeur locative. *"C'est un choix politique, ce taux n'a pas été augmenté depuis 2001,* souligne André Despagnet, maire-adjoint aux Finances. *Très concrètement, cela signifie qu'à situation égale, la part d'impôts demandée par la Ville n'augmente pas en euros constants."*

En revanche, plusieurs modifications interviennent : le Conseil général a voté une augmentation de son taux d'imposition pour la part Département de 6,08 % à 6,59 % ; l'État a décidé une actualisation des bases de 1,8 % dans sa loi de Finances ; enfin, pour la première fois cette année, les contribuables paieront la redevance audiovisuelle en même temps que la taxe d'habitation. Son montant forfaitaire pour les contribuables disposant d'un poste de télévision est de 116 euros.

S'agissant de la taxe foncière sur les propriétés bâties, payable par les seuls propriétaires, elle doit être acquittée avant le 17 octobre. Son taux pour la Ville est de 31,49 % et reste lui aussi inchangé[1]. En revanche, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères subit une hausse et passe de 6,95 à 7,74 %. *"Ce relèvement tient compte de l'augmentation du coût du service de la collecte et du traitement des déchets assuré par Angers Loire Métropole. Il inclut cette année des dépenses exceptionnelles réalisées pour la mise en place de conteneurs enterrés et l'achat de plus de 15 000 bacs, dans le cadre de la protection de l'environnement,* explique André Despagnet. *Cette taxe est calculée par rapport au coût réel du service à Angers."*

La fiscalité locale constitue l'essentiel des ressources pour les collectivités locales. En 2004, le produit de la taxe d'habitation s'est élevé pour Angers à 27,52 millions d'euros et celui de la taxe foncière à 40,39 millions. Selon les chiffres fournis par le ministère des Finances, les produits de ces deux taxes devraient avoisiner respectivement 28,25 millions et 41,65 millions d'euros cette année.

Les Angevins sont-ils plus taxés que les autres ? *"Si la situation des propriétaires n'est pas la plus avantageuse à Angers, tout en relativisant le montant de la taxe foncière, il vaut mieux en revanche louer un logement ici plutôt qu'à Nantes ou au Mans,* note André Despagnet. *Par ailleurs, si l'on prend en compte les deux impôts, Angers reste dans la moyenne des villes de même strate."* En 2004, le taux d'imposition moyen par habitant dans les villes de 100 000 à 300 000 habitants était de 20,07 % pour la taxe d'habitation (16,90 % à Angers) et de 23,32 % pour le foncier bâti (31,49 % à Angers). Au final, le produit moyen voté par habitant était de 432 euros à Angers et de 437 euros dans les villes de même strate. *"Si les taux angevins sont stables depuis 2001,* souligne André Despagnet, *la très grande majorité des 36 000 communes françaises – et la moitié des grandes villes – ont augmenté leur taux d'imposition en 2003 puis en 2004."* ■

(1) Avant 2001, les impôts ménages étaient levés à la fois par la Ville et par la Communauté d'agglomération ; la taxe professionnelle également. Désormais, la Ville collecte tous les impôts ménages alors que la Métropole perçoit le produit de la taxe professionnelle unique. Les deux parts d'imposition Ville et Agglomération ont été réunies, mais pour les ménages angevins, en euros constants, l'impôt global n'a pas augmenté depuis 1983.

Comment lire votre avis d'imposition ?

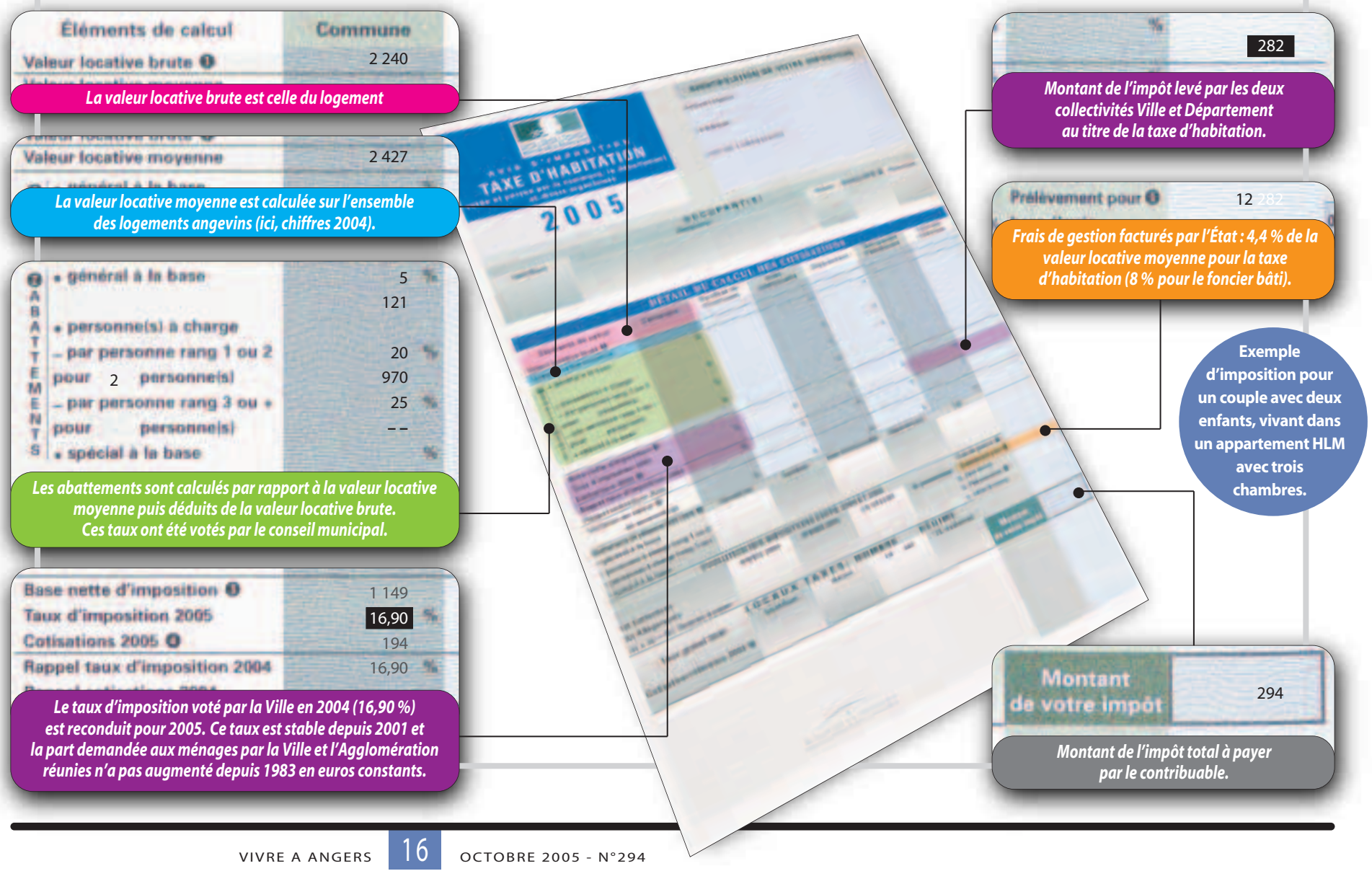

Rencontres de la démocratie locale, le 26 novembre

Conseils consultatifs de quartier, comité d'usagers du centre communal d'action sociale, conseil local de l'environnement, rencontres de l'office municipal des sports…, les démarches de participation des citoyens mises en place par la Ville sont nombreuses et innovantes. Les Angevins y ont fortement répondu.
Ils sont aujourd'hui invités à faire le point sur cette dynamique et à contribuer à la faire vivre en participant aux Rencontres angevines de la démocratie locale, le 26 novembre.
La journée débutera par une séance plénière d'ouverture, animée, après l'introduction du maire d'Angers, par Michel Falize, président du conseil communal de concertation de Lille et auteur de "Démocratie locale, promesses et ambiguïtés". Puis cinq ateliers se dérouleront simultanément: Pourquoi s'impliquer dans la cité? Quels sont les bénéfices de la consultation, comment les développer? Quelle réponse locale aux grands enjeux de société? Comment élargir et renouveler la participation? La formation, temps nécessaire?
La séance plénière de clôture fera la synthèse de ces ateliers et permettra de tracer les perspectives d'avenir. ■

À la faculté de droit de Saint-Serge, 13, allée François-Mitterrand, le 26 novembre. Inscription au plus tard le 10 novembre. Dépliant programme disponible dans les mairies, bibliothèques, maisons de quartier et sur www.angers.fr, rubrique "Participer".
Contact :service Participation et conseils consultatifs de quartier, 02 41 05 42 72, rencontresdemocratielocale@ville.angers.fr

Mme, Mlle, M. .....
(Organisme) : .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Tél. ..... Fax .....
E-mail .....

☐ Participera à la journée entière ☐ Participera à la matinée ☐ Participera à l'atelier
☐ Participera au déjeuner (participation de 8 € demandée)

☐ atelier 1 — Pourquoi s'impliquer dans la cité ?
☐ atelier 2 — Quels sont les bénéfices de la consultation ? et comment les développer ?
☐ atelier 3 — Quelle réponse locale aux grands enjeux de société ?
☐ atelier 4 — Comment élargir et renouveler la participation ?
☐ atelier 5 — La formation, temps nécessaire ?

CHOISIR UN SEUL ATELIER ET RENVOYER LE BULLETIN AVANT LE 10 NOVEMBRE
AU SERVICE PARTICIPATION ET CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER DE LA MAIRIE D'ANGERS
Boulevard de la Résistance et de la Déportation - BP 23527 - 49035 Angers Cedex 01

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél.: 02 41 05 40 00. Fax: 02 41 05 39 00.
Courriel: mairie.angers@ville.angers.fr. Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Le parking de l'hôtel de ville est fermé au public jusqu'au 25 novembre en raison du salon d'art Triptyque.

Horaires d'hiver pour les musées: du mardi au dimanche, de 13 h à 18 h, pour les collections permanentes. De 12 h à 18 h, pour les expositions temporaires: "2015 projet de ville, projet de vie" jusqu'au 11 décembre. Nocturne le premier vendredi du mois jusqu'à 20 h au musée des beaux-arts et à la galerie David-d'Angers avec tarif réduit (3 €) dès 18 h. Tél. : 02 41 05 38 00.

Débits de boissons permanents: les demandes d'ouverture, de mutation et de translation d'un débit de boissons permanent de 1re, 2e, 3e ou 4e catégorie s'effectuent désormais sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 h et 12 h, 14 h et 17 h. Rendez-vous pris aux guichets des formalités administratives du service Administration générale ou par téléphone au 02 41 05 42 11.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour le Plan local d'urbanisme (PLU) centre, l'enquête publique se déroulera du 7 novembre au 16 décembre inclus. Le projet sera consultable à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier. Les commissaires enquêteurs tiendront des permanences à l'hôtel de ville les 7 novembre, de 14 h 30 à 17 h 30 ; 15 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30 ; 23 novembre, de 14 h 30 à 17 h 30 ; 3 décembre, de 9 h à 12 h ; et 7 décembre, de 9 h 30 à 12 h 30. (Lire page 10) Renseignements: 02 41 05 42 48.

RENDEZ-VOUS

Salle de spectacles interquartiers: séance plénière inter-conseils consultatifs Belle-Beille, Lac-de-Maine, Doutre, Saint-Jacques et Verneau-Capucins le 7 novembre, à 20 h 30, à l'UFR de Sciences, 2, boulevard Lavoisier. Renseignements: 02 41 05 48 78.

"Les gestes simples du quotidien…", exposition de l'association Alisée sur les économies d'énergie jusqu'à fin novembre, dans le hall d'accueil du centre communal d'action sociale.

JEUNESSE

Aide aux projets jeunes: permanence au CIJ le mercredi, de 14 h à 17 h. Contact: 02 41 87 74 47.

Aide au logement des jeunes: permanence CAF au centre information jeunesse, 5, allée du Haras, le 25 octobre de 13 h 30 à 17 h. Tél.: 02 41 87 74 47, cij.angers@ville.angers.fr

Bourse communale 2005-2006 de 50 euros pour les élèves inscrits dans le 1er cycle d'un établissement d'enseignement secondaire (collèges, S.E.S…), habitant Angers et bénéficiant d'une bourse de collège d'un montant annuel de 189,96 euros ou 305,13 euros. Apporter une copie de la notification de bourse et un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'épargne au Point Info Famille de l'hôtel de ville avant le 31 janvier 2006.

LA MÉTROPOLE EN BREF

Saint-Georges-sur-Loire, au sud-ouest de l'agglomération, devrait être, au 1er janvier, la 32e commune d'Angers Loire Métropole. Elle quitterait la communauté de communes Loire-Layon. Les élus communautaires ont donné leur accord à cette adhésion. Il ne reste plus qu'à obtenir l'approbation d'au moins les deux tiers des conseils municipaux des communes de la Métropole.

BELLE-BEILLE

Les pompiers s'entraînent dans la tour 110

Il y a le feu à la tour 110. De la fumée s'échappe d'un appartement, au premier étage de l'immeuble, le long de l'avenue de la Barre. Les pompiers sont sur place et déploient le matériel : véhicules de premier secours, gyrophares bleus, lance à incendie, appareils respiratoires contre la fumée… Mais pas de souci…, ce n'est qu'un exercice. Quatorze pompiers volontaires du département sont en stage, encadrés par quatre formateurs. Plusieurs séances ont déjà été organisées courant septembre et les riverains finissent par avoir l'habitude.

Avant que la tour ne soit démolie, Angers Habitat, le bailleur social, a ainsi permis aux sapeurs pompiers d'utiliser le site désaffecté. *"C'est un site rêvé,* assure l'adjudant chef Dominique Gerfault. *Pour nous, pouvoir évoluer dans un bâtiment de 25 à 30 m de haut, avec des caves, des cages d'escalier, des balcons, de vrais appartements…, c'est l'idéal."* Pour renforcer encore le réalisme, des machines à fumée identiques à celles utilisées dans les discothèques sont installées dans l'immeuble et crachent un épais brouillard grisâtre. Les pompiers avancent à tâtons, on ne voit strictement rien. *"C'est exactement comme un vrai incendie,* souligne un des moniteurs. *La seule différence, c'est l'absence de chaleur. Mais, allumer un vrai feu serait trop dangereux et pas très respectueux de l'environnement".* Le 4 octobre, c'était donc un feu de friteuse qui était simulé dans la cuisine d'un appartement du premier étage. Isabelle, pompier volontaire à Tiercé, était dans la peau du "chef d'agrès". À elle de gérer la manœuvre pour cinq équipiers. Au total, sa formation va durer quinze jours, mi théorique mi-pratique avec, au bout si tout se passe bien, son grade de sergent-chef. ■

Thierry Bonnet

Le 4 octobre, les pompiers étaient en exercice dans la tour Hamon n° 110. Un feu de friteuse était simulé dans la cuisine d'un appartement du premier étage.

Thierry Bonnet

Consignes de sécurité

Appeler le 18 pour prévenir les pompiers est indispensable en cas d'incendie. Mais connaître les consignes de sécurité peut permettre d'éviter des drames comme ceux survenus récemment à Paris.

Ainsi, en cas d'incendie dans son propre appartement, il faut évacuer au plus vite par les escaliers, jamais par l'ascenseur, et bien fermer sa porte d'entrée afin de contenir le feu dans son logement.

S'il y a le feu dans un autre appartement, deux solutions sont possibles. Si l'incendie s'est déclaré dans les étages supérieurs, il est conseillé d'évacuer par les escaliers. Si, en revanche, le feu a pris dans les étages inférieurs, la fumée risque d'avoir déjà envahi le pallier. Il faut alors se calfeutrer chez soi, disposer des linges humides au seuil de la porte d'entrée, couper le gaz et l'électricité, et ouvrir une fenêtre afin de se manifester auprès des secours. Évidemment, ne jamais chercher à quitter l'appartement par la fenêtre.

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*

Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. LIMOUSIN, 22 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme PRODHOMME, 5 novembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. CARRÉ, 12 novembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme PETIT-JEAN, 19 novembre, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Bourse aux jouets, livres d'enfants et articles de puériculture au centre Jacques-Tati, du 7 au 10 novembre. Contact : 02 41 48 93 14 ou 02 41 66 92 75.

"La réforme de l'assurance maladie : le médecin traitant, la contribution de 1 €, l'aide à la mutuelle", thème du café-santé du contrat de ville le 24 octobre, 18 h 30, à la maison de l'Étang, 33, avenue Notre-Dame-du-Lac, 02 41 48 55 84.

Portes ouvertes à la CLCV (association Consommation, logement, cadre de vie), 33, boulevard Beaussier, le 18 novembre, de 14 h à 18 h. Tél. : 02 41 39 75 43.

Exposition sur l'histoire de la natation à la piscine, jusqu'au 3 novembre. Une quinzaine de tableaux commentés présente une succession de machines à apprendre à nager depuis le XIXe siècle. Tarif de la visite compris dans le prix d'entrée.

"Parler moi d'amour" est le thème retenu pour la quatrième édition des semaines multiculturelles du centre Jacques-Tati. Plusieurs temps forts sont programmés : les 8, 15 et 17 novembre, de 14 h à 16 h, après-midi "Palabre" au cours desquels des personnes de différentes origines culturelles échangeront sur les coutumes d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Le 19 novembre : inauguration de l'exposition en présence des conteurs de la Jabotée. Le 22 novembre, à 18 h 30, théâtre forum avec la compagnie Alter Ego et des jeunes du secteur ado (début des ateliers le 2 novembre). Enfin, le 25 novembre, la semaine s'achèvera par un dîner. Entrée libre à condition d'apporter un plat à partager avec les autres.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Un nouveau café concert au 16, rue Beaurepaire

"T'es rock, coco" a ouvert ses portes et sa salle de spectacle début septembre. Les Angevins assoiffés de musique doivent ce nouveau café concert à Musique Caméléon. *"Depuis dix ans, l'association accompagne des groupes musicaux en voie de professionnalisation,* rappelle Stéphane Furet, de Musique Caméléon. *Il nous manquait un lieu de diffusion. Le voilà. Et dans ce quartier où nous étions déjà implantés. Cela permettra aussi de proposer des concerts à tarif modique, entre 4 et 7 euros".* Rue Beaurepaire, "T'es rock, coco" occupe les locaux qui furent ceux du "Cargo" et avant du "Mezcalibur". La partie bistrot a été reprise par la société créée par Thierry Lépicier, pilier de Musique Caméléon et guitariste de Bell Œil. La musique y est présente, grâce à un superbe et imposant juke-box pour CD, à l'esthétique rétro. *"Il est gratuit,* précise Stéphane, *et passe les disques des musiciens qui tournent ici".* Au fond, un petit salon intime avec cheminée accueille les expositions, un artiste différent chaque mois.

Concert du trio Denis Péan le 6 octobre, dans la cave de T'es rock, coco.

Thierry Bonnet

La salle de spectacle, ancienne cave en bas d'un escalier étroit, peut recevoir soixante-quinze personnes, pas plus. Il faut donc arriver tôt! *"Les concerts débutent à 20 h 30, par égard pour les voisins"*, spécifie Stéphane. La programmation est éclectique : chanson, rock, jazz, world, pop, metal…, toujours de petites formations, quatre ou cinq musiciens au maximum. L'association a du matériel de son et d'éclairage, les groupes n'ont besoin d'apporter que leurs instruments.
Ce lieu permet d'écouter des musiciens qui ne passent pas encore dans les grandes salles. Ceci, en complémentarité avec L'Autrement café, qui diffuse théâtre, musique classique et chanson, et en partenariat avec la Fnac, qui donne désormais là ses mini concerts. ■

T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire. Concerts : lire agenda page 27. Sur www.tesrockcoco.com, informations de dernière minute et programme des expositions.

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Camara-Tombini, 19 octobre et 16 novembre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous*
- *M. Rotureau, 12 novembre, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

La Maison de quartier Saint-Jacques et Saint-Nicolas recherche des bénévoles pour encadrer l'aide aux devoirs les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 45 à 18 h pendant la période scolaire. Contact : 02 41 24 89 10 ou 06 21 16 41 83.

MONPLAISIR

Julien a créé le bénitier de Saint-Jean

Parler, ce n'est pas son truc. À 24 ans, Julien est plutôt du genre réservé. Il préfère laisser parler ses mains. Témoin : le bénitier de l'église Saint-Jean, à Monplaisir. Son métier, sa passion, c'est tailleur de pierre. Clin d'œil du destin? Mais Julien, si discret, évoque à peine son arrière-grand-père… *"Il était sculpteur et s'appelait Henri Bouriché".* Excusez du peu! Le célèbre statuaire angevin du XIXe siècle dédia tout son talent à l'art religieux. Certaines de ses œuvres figurent au musée des beaux-arts et une rue d'Angers porte son nom. Mais de cela, Julien ne parle pas. *"Je suis entré chez les Compagnons du devoir il y a huit ans".* Il commence son apprentissage à Angers puis part sur les routes pour son tour de France : Paris, Bordeaux, Blois… *"J'ai eu la chance de travailler sur des chantiers des monuments historiques : le château de Chambord, les cathédrales de Lisieux, de Rouen… Être compagnon, c'est l'opportunité d'apprendre un métier, de faire des rencontres, de voyager".* Au terme de ces mois passés sur les routes, Julien a dû, comme tout compagnon qui se respecte, réaliser son "chef-d'œuvre". Enfant du quartier, il propose au père Joseph, prêtre de la paroisse, de réaliser un bénitier. Quelque trois cent cinquante heures de travail plus tard, l'œuvre de Julien entre enfin dans l'église Saint-Jean, lors de la veillée pascale. Autour du bénitier en pierre marbrière, un serpent… *"Comme le raconte la Genèse, le serpent est symbole du mal. Il sera repoussé par l'eau".* Julien se fait plus loquace : *"J'aime ce rapport pierre-eau et je suis content que ce bénitier soit dans une petite église comme celle-ci".* En apportant une touche de pierre dans cette église moderne, Julien a également donné un petit supplément d'âme à l'édifice. *"C'est bien que ce bénitier soit l'œuvre d'un jeune du quartier",* se félicite le prêtre. ■ **MB**

Jean-Patrice Campion

Julien, aux côtés de son œuvre : un bénitier de pierre marbrière.

en bref

Conseil consultatif : groupe "connaissance partagée du quartier" le 9 novembre, à 18 h, au foyer-logement la Corbeille d'argent, 14, boulevard Schuman.

Exposition sur l'histoire de la natation à la piscine, du 5 novembre au 17 décembre. Tarif de la visite compris dans le prix d'entrée.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Sallé, 21 octobre, 4 et 18 novembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Tamtouir, 28 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

VERNEAU-CAPUCINS

"On m'appelle l'homme au cheval"

Thierry Bonnet

Joseph Chotard et son cheval, Oslo, rue Bichat.

"Oh tiens regarde c'est Oslo", s'exclament en chœur une passante et son fils, au beau milieu de la place Bichon. Le décor et l'ambiance sont plantés. Reste à faire les présentations. En face, à hauteur d'homme, ou presque… Oslo, 25 ans, fraîchement sorti de son écurie, le poil soyeux et le caractère bien trempé. Monté dessus, Joseph Chotard, son maître et cavalier.

À bientôt 77 ans, cet ancien administrateur dans la finance effectue sa balade hebdomadaire dans les rues du quartier des Pannes, en compagnie de son fidèle cheval. Ce "couple" en est devenu un personnage incontournable. *"À ma connaissance, nous ne sommes que deux particuliers à posséder une ferme avec des chevaux en ville,* précise le cavalier. *En revanche, je dois être le seul à les monter dans la rue, au beau milieu des voitures."* Et cela grâce à un dressage parfait. *"Je suis le naisseur de ce cheval,* explique le retraité. *Je l'ai eu tout petit car je possédais déjà sa mère. Il a toujours vécu ici et est parfaitement habitué à déambuler dans la circulation."* Et il faut le voir, superbe et fier sur la route. *"La promenade permet de lui sécher le poil et surtout de conserver un bon moral"*, souligne le maître.

Quant aux voisins ou aux automobilistes, rien à signaler. La cohabitation se passe au mieux. Pas même un signe d'étonnement, encore moins d'agacement quand l'équidé occupe une bonne partie de la chaussée. *"Ils sont habitués à nous voir. Nous recevons même de nombreux témoignages de sympathie de personnes heureuses d'entendre le bruit des sabots ferrés au ras de leur fenêtre."*

Oslo a également comme petits camarades de jeu Casbah la jument, César l'âne, sans compter les chiens, chats et poules. ■

en bref

Réunion publique avec la direction des Sports et loisirs de la Ville, le 8 novembre, à 18h30, au stade Marcel-Nauleau.
À l'ordre du jour : la base d'aviron, la salle Gérard-Philipe, le gymnase Jean-Moulin et le stade Marcel-Nauleau.

Information sur l'aménagement du grand quartier, avec une présentation de la maquette et des panneaux retraçant les différents éléments du projet, à la maison des services publics, le mardi, de 15 h à 18 h, à partir du 18 octobre. Contact : 0241351059.

Places disponibles dans deux nouveaux ateliers de la maison pour tous (danse jazz pour les 4-6 ans et chant choral pour adultes) et théâtre pour adultes. Contact, 0241734422.

pratique

Mairie *: 1, rue du Général-Lizé, 0241350712. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 0241350712
- *M. Houdbine, 28 octobre, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme Camara-Tombini, 2 novembre, de 10 h 30 à 12 h*

SAINT-SERGE, NEY, CHALO

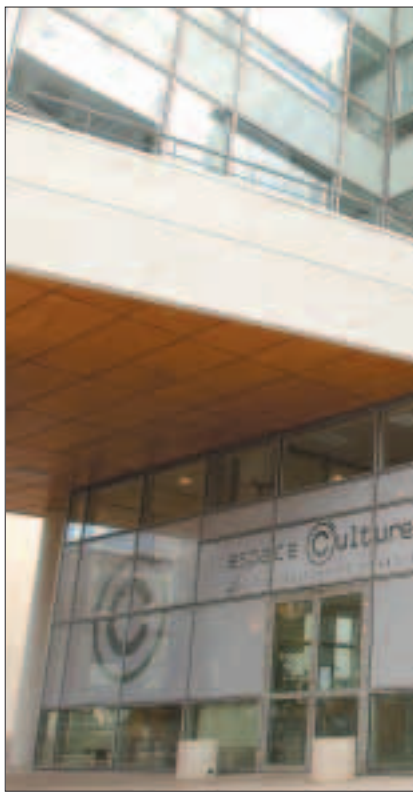

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "projets démocratie participative" le 24 octobre à 19 h, salle Jean-Macé n° 2, 110, rue du Pré-Pigeon.

GRAND-PIGEON, DEUX-CR

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
- *Mme Poupin, 8 novembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 10 novembre, de 15 h à 16 h*

Contrat de ville
- *M. Castel, 28 octobre, de 11 h à 12 h*
- *Mme Lebeugle, 16 novembre, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*

en bref

Conseil consultatif : groupe "déplacements" le 20 octobre, à 18h30, au centre Marcelle-Menet ; groupe "aménagement" le 17 novembre, à 18h30, salle du contrat de ville, 2, rue Coëffard.

L'association des habitants du Haut-des-Banchais cherche des bénévoles pour la Bouquinerie et l'accompagnement scolaire. Tél. : 0241608343, banchais@yahoo.fr

UÈRE

Thierry Bonnet

L'équipe de l'Espace culturel : Jean Birotheau, directeur, entouré de Françoise Bernard, secrétaire à mi-temps (à gauche) et de Domitille Baudouin, assistante (à droite).

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
• Mme BERNARDIN, 19 octobre, 2 et 16 novembre, de 18h à 19h, sur rendez-vous
• M. DULONG, 12 novembre, de 10h30 à 12h

L'Espace culturel attend les étudiants

Son nom s'affiche en lettres géantes sur le bâtiment du campus Saint-Serge : l'Espace culturel de l'université vient d'ouvrir, mis en place à la demande du président de l'université par Jean Birotheau, qui en a été nommé directeur. Les locaux sont ceux de l'ex-Amphigouri, laissés libres par le regroupement des activités de la Maison des étudiants, à Belle-Beille.

"Mon étude préalable a montré que les étudiants, très attirés par les musiques actuelles et le cinéma, fréquentent peu le théâtre, la danse, les musées, et encore moins l'opéra, indique Jean Birotheau. *Notre rôle est donc de servir d'interface entre eux et les structures culturelles, de les inviter à venir voir, comprendre, faire. À retrouver le chemin des salles de spectacle".*

De nombreux partenariats se mettent déjà en place. Avec les associations étudiantes, très intéressées par la démarche. Et avec les organismes culturels. Ainsi le Nouveau Théâtre d'Angers, grâce à un lieu bien adapté, intensifiera ses stages de formation auprès des étudiants.

"Nous prévoyons également des résidences, pour que les étudiants retrouvent le contact avec l'artiste, souligne Jean Birotheau. *Et bien sûr, la salle de spectacles accueille, dès maintenant, une programmation variée".*

Trois soirées de poésie contemporaine sont prévues ce trimestre, avec l'association Le Chant des mots. Côté musiques actuelles, l'association Musica lance une programmation mensuelle, à titre expérimental. *"L'Espace culturel nous a contactés pour s'ouvrir à un public autre qu'étudiant,* souligne Eddy Salhi, de Musica. *Nous proposons des scènes découvertes, avec deux groupes, un chevronné et un débutant, que nous aidons à réussir son premier passage sur scène".*

L'Espace culturel espère vivre pour les étudiants, mais aussi par eux. *"Nous comptons beaucoup sur leurs projets et ceux de leurs associations,* insiste Jean Birotheau. *Nous les aiderons à monter leurs opérations. Tout le mois d'octobre leur est réservé, avec "Campus en culture", qu'ils viennent nous voir!"*

Enfin, Radio Cam A, abrégé de Radio Campus Angers, vient de s'installer à l'Espace culturel. Jusqu'à fin janvier, elle est diffusée sur Internet [1] et aura ensuite sa place sur les ondes hertziennes. Elle fait partie du réseau national des radios campus. *"Ce projet correspond aux attentes des étudiants"*, se félicite Jean Birotheau. ■

(1) www.radiocampusangers.com

Programmation de l'Espace culturel : lire agenda pages 28 et 29.

Contact, 02 41 96 23 96, espace.culturel@univ-angers
Musica, 02 41 24 76 15.

OIX, BANCHAIS

Montaigne, collège chanteur

Vocalises, canon jazzy sur des onomatopées, chanson *"Il est libre, Max"…* Programme inhabituel pour des collégiens. Le mardi et le vendredi après-midi, quinze élèves de sixième et douze de cinquième du collège Montaigne ont chorale ! Aimant tous chanter, ils se sont inscrits à la classe à horaires aménagés (CHAM) de musique vocale ouverte l'an dernier [1]. Leur enseignant, Jean-François Mialot, anime également celle du collège Chevreul. *"J'essaie de faire le même travail dans les deux collèges,* dit-il. *Mais ici la classe est plus accessible, pas besoin d'audition ni de connaissances en solfège."*

Dans le cadre de la CHAM, les élèves de Montaigne ont cours au conservatoire le lundi et le jeudi après-midi, sur le temps scolaire. Les deux classes y travaillent avec Claire-Marie Mill, professeur de chant. Ces heures, gratuites pour les enfants, sont financées par la Ville.

Avec Jean-François Mialot, ils pratiquent la chorale. Le répertoire est varié et le travail rigoureux. *"L'exigence est la même, qu'il s'agisse de Mozart ou de variétés",* leur indique Jean-François Mialot, en leur faisant retravailler une note difficile dans une chanson d'Obispo.

À la moindre occasion, il apporte aux élèves une ouverture culturelle : explication de termes musicaux, réflexion sur le texte d'une chanson, information sur un genre musical… En plus, les élèves visiteront le Grand-Théâtre, iront à l'opéra et donneront un concert avec les collégiens de Chevreul…

Thierry Bonnet

Jean-François Mialot, au piano, fait répéter les élèves inscrits dans la classe "Cham" du collège Montaigne.

Côté motivation, aucun souci. En s'accrochant, chacun obtient de bons résultats. *"C'est lourd dans leur emploi du temps,* souligne Jean-François Mialot, *mais c'est très formateur : s'écouter, se respecter, chanter en groupe…"* Tous les Angevins, même hors quartier, pourront inscrire leurs enfants à la CHAM l'année prochaine. ■

(1) Le conseil municipal a approuvé une convention avec le collège le 28 septembre.

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE

Joëlle Maulny, la galeriste

***"L'esprit** habite votre galerie…"* Quelques mots griffonnés par un artiste. De quel esprit parle-t-il ? En arrivant chez Joëlle Maulny, la réponse est évidente. Elle vous attend comme on accueille un ami. *"Bonjour, faites comme chez vous"*. C'est ici, dans son appartement au format mouchoir de poche qu'elle expose depuis dix ans des artistes contemporains : Jean Balitran, Ben-Ami Koller, Pierre Duclou… *"Enfant, j'ai eu la chance de suivre des cours d'histoire de l'art auprès d'un professeur de l'École du Louvre"*. La bonne fortune arrive quelques années plus tard : *"alors que je tâtonnais dans le milieu de l'art, Stani Nitkowski, peintre aujourd'hui disparu, m'a dit : tu es faite pour ça !"* En 1995, elle devient galeriste. *"Je voulais exposer des artistes dans un cadre inhabituel, pour que le public se sente à l'aise."* Pour cela, Joëlle l'invite chez elle, en toute simplicité. *"Cette galerie-appartement n'a rien de nouveau, elle rejoint la tradition des salons littéraires des XVIII et XIXe siècles, remis au goût du jour dans les années 90"*.

Jean-Patrice Campion

Joëlle Maulny a créé son appartement-galerie il y a dix ans. Son souhait : permettre au public de découvrir des œuvres contemporaines dans un cadre intimiste.

Entre les visiteurs et Joëlle, une autre alchimie se joue : *"les gens sont à l'aise et n'hésitent pas à poser des questions. Les échanges sont riches"*. L'actualité de la galerie cet automne ? Oswaldo Vigas, artiste vénézuélien. *"Pour cette exposition, c'est une première, je travaille avec le musée Jean-Lurçat. Cela crée une dynamique"*.

Au musée, les peintures et tapisseries de l'artiste ; chez Joëlle, les eaux fortes plus confidentielles. *"Lorsque les expositions se terminent, c'est un vrai crève-cœur ! Il me faut vite raccrocher d'autres œuvres sur ces murs nus !…"* ■ **MB**

Appartement-galerie, 11, rue de Brissac. ***(Lire page 30)***

en bref

Conseil consultatif : groupe "communication" le 8 novembre, à 19 h 30, salle du Haras.

pratique

***Mairie :** bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. LEBOUC, 22 octobre et 19 novembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme CLÉMOT-STRELISKI le 7 novembre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. LANGLOIS, le 12 novembre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

LAC-DE-MAINE, MOLLIÈRES

En attendant la maison des services publics

Pendant les travaux, la vie continue. Depuis mars, pendant l'aménagement de la future maison des services publics, mairie et bibliothèque sont installées dans un bâtiment préfabriqué, place Guy-Riobé.

L'entrée aux deux équipements est commune, *"cela permet de fonctionner en toute complicité,* apprécient Véronique Adde, de la bibliothèque, et Guy Lecroq, de la mairie. *Bien des personnes laissent leurs enfants à la bibliothèque pendant qu'elles effectuent leurs formalités à la mairie, c'est pratique et agréable pour tout le monde"*.

Le local mairie est petit, mais les prestations sont inchangées. La bibliothèque a gagné 5 m² et un espace plus logeable que l'ancien. Seule l'heure du conte pour les individuels a dû être supprimée. *"Au début, certains ont hésité à venir car le local paraît petit de l'extérieur, mais la fréquentation est rapidement remontée"*, se félicite Véronique Adde.

Thierry Bonnet

De g. à d., Sandra Régnier et Véronique Adde, de la bibliothèque, et Guy Lecroq, de la mairie de quartier.

Quant aux travaux de la maison des services publics, ils devraient se terminer en mai. Actuellement, le gros œuvre est en voie d'achèvement et les aménagements intérieurs débutent. La surface totale de 677 m² est répartie sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, l'entrée principale donnera accès à un hall avec banque d'accueil. L'espace se répartira ensuite entre une grande salle mutualisée, les bureaux du pôle de proximité, la mairie, cinq bureaux pour les permanences d'organismes et associations. Une entrée indépendante desservira le bureau de l'élu et celui du conseil consultatif. Au premier étage, la bibliothèque occupera 200 m². Elle pourra également utiliser la salle mutualisée du rez-de-chaussée pour reprendre l'heure du conte. L'ouverture devrait avoir lieu avant l'été. ■

en bref

Conseil consultatif : commissions "communication" le 3 novembre, à 20 h 30, et "maison des services publics" le 14 novembre, à 20 h, salle Mollières.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M. CARRÉ, 22 octobre, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme VÉRON, 5 novembre et 19 novembre, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. MARTIN, 12 novembre, de 10 h 30 à 12 h*

ROSERAIE

L'ORU s'expose place Jules-Verne

Depuis le 29 septembre, un préfabriqué habillé de couleurs gaies trône au milieu de la place Jules-Verne. Ce local info quartier a été ouvert pour présenter l'opération de rénovation urbaine (ORU). L'exposition est évolutive, les différentes opérations y sont détaillées au fur et à mesure de l'élaboration des projets et des réalisations, grâce à plusieurs panneaux explicatifs et un film en trois dimensions. Un tableau blanc équipé de feutres effaçables permet de donner les dernières nouvelles, échéances, dates…

En outre, les permanences du contrat de ville de la Roseraie ont lieu dans ce bâtiment. À l'entrée, le public est accueilli par la secrétaire, Christelle Bègue, tandis que le chef de projet, Philippe Rouilly, et son adjoint, Thibault Dublanchet, ont leurs bureaux à l'autre extrémité.

Albert

"Ce local témoigne de l'ambition de la Ville d'associer le plus grand nombre d'habitants à l'opération de rénovation urbaine et, plus largement, à la vie du quartier, a souligné Frédéric Béatse, adjoint de la Roseraie et président du conseil consultatif du quartier. *Un lieu de ce type était demandé depuis longtemps par les habitants et les associations, puis par le conseil consultatif".*

L'ORU est déjà lancée. Parmi les premières réalisations, le self service de l'école Jules-Verne a été mis en service en mai (*lire Vivre à Angers n° 293*), les salles festives du Hutreau seront inaugurées le 19 octobre. Le conseil consultatif, qui a travaillé sur cette dernière réalisation, étudie notamment la refonte des cheminements dans le quartier. Et le chantier de construction de la future résidence pour personnes âgées, avenue Jean-XXIII, devrait démarrer très prochainement.

Cent quarante millions d'euros seront investis dans la rénovation du quartier par les différents partenaires : Ville, bailleurs sociaux, collectivités locales, Agence nationale de rénovation urbaine et État. *"Le local sera aussi le lieu privilégié pour informer sur l'arrivée du tramway",* a souligné Frédéric Béatse. ■

Du mardi au vendredi, 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h (jeudi, 15 h - 19 h), vacances scolaires, mardi, mercredi et jeudi, 15 h - 18 h. En dehors de ces créneaux, animations et visites pour les groupes. Contact, 02 41 66 02 61.

en bref

Conseil consultatif au centre Jean-Vilar : groupe "cadre de vie" le 20 octobre, à 18 h, sous la bibliothèque ; groupe "socio-culturel" le 15 novembre, à 18 h 30, salle "ado" ; groupe "communication" le 17 novembre, à 18 h 30, salle polyvalente ; groupe de travail jeunesse le 22 novembre, à 18 h, sous la bibliothèque.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme SOLÉ, 20 octobre, 3 et 17 novembre, de 10 h 30 à 12h, sur rendez-vous*
- *M. BÉATSE, 22 octobre et 12 novembre, de 10 h 30 à 12h*

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Graine d'ortie, du 12 au 23 novembre

Œuvres de Léon Layon, en matériaux de récupération.

Lancée au Trois-Mâts en 1992, l'opération Graine d'ortie (biènale depuis 2001) fête ses dix ans. Pour cette édition spéciale, du 12 au 23 novembre, le collectif d'organisation fait un gros plan sur l'état des pollutions de l'eau, de l'air et de la terre. *"Nous avons voulu faire un bilan, mais aussi valoriser les actions de ceux qui combattent ces pollutions, que ce soient des grosses associations ou des particuliers qui trient leurs déchets, économisent l'eau…"*, explique Yves Richard, directeur du Trois-Mâts.

Plus de quinze partenaires participent à l'opération : associations, services municipaux, organismes concernés par le thème… Plusieurs expositions aborderont la pollution de l'air, le réchauffement de la planète, les actions au quotidien, mais aussi la pollution marine, avec la présence de l'unité mobile de soins de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). *"C'est un camion aménagé pour les premiers soins aux oiseaux victimes de marées noires,* explique Olivier Loir, de la LPO. *Il est mobilisable en quelques heures en cas de catastrophe. Il joue aussi un rôle de formation auprès des bénévoles et techniciens intervenant lors de pollutions".*

Présents également, les arts plastiques, avec les œuvres de Léon Layon *(ci-dessus)* en matériaux de récupération.

Le week-end, ces expositions s'accompagneront d'animations et ateliers pour tous : marché de produits bio, contrôle anti-pollution des véhicules, découverte des plantes d'intérieur qui assainissent l'atmosphère, jardinage bio, rando "mesure de pollution" dans le quartier, projection du "Cauchemar de Darwin"… Également, conférences avec le cancérologue Dominique Belpomme et Andrée Buchmann, conseillère régionale "Verte" et présidente de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur.

Pour donner plus de saveur à cette semaine, les organisateurs ont prévu, avant les animations du soir, la vente et la dégustation d'une soupe confectionnée par les bénévoles du quartier avec les légumes biologiques des Jardins de Cocagne ! ■

Pour le public : expositions, conférences, rando, animations… les 12 et 13 novembre. Le soir, conférences les 15, 16 et 17, cinéma le 18. Programme détaillé disponible début novembre, au Trois-Mâts ou sur www.letroismats.com
Ouvert aux scolaires dans la journée en semaine.
Contact, 02 41 66 02 02.

en bref

Conseil consultatif : préparation du marché de Noël le 17 octobre, à 20 h, au Trois-Mâts ; le 26, à 20 h, salle Saint-Léonard ; et le 16 novembre, à 20 h, salle Blaise-Pascal. Groupe "urbanisme environnement" le 20 octobre, à 18 h 30, salle Saint-Léonard et le 8 novembre, à 20 h, au Trois-Mâts. Groupe "médiation" le 24 octobre, à 20 h, salle Saint-Léonard et le 14 novembre, à 20 h, à l'hôtel de ville, salle Frégate-Courbet.

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme ROLAND, 26 octobre, 8 et 23 novembre, de 10 h 30 à 12h, sur rendez-vous*
- *M. CHIRON, 5 novembre et 19 novembre, de 10 h 30 à 12h*

Le festival du Scoop a vingt ans : souver

La vingtième édition du festival du Scoop et du journalisme se tiendra du 14 au 26 novembre. Au sommaire : reportages, expositions, conférences et ateliers autour du thème "Journalisme et histoire".

>FESTIVAL

"Que du bonheur !"

C'est par ce cri du cœur qu'Alain Lebouc, directeur et créateur du festival du Scoop et du journalisme, répond quand on l'invite à regarder dans le rétroviseur, vingt ans en arrière. Pourtant, en 1985, le pari était osé pour ce chercheur en biologie au CNRS et son épouse Danièle. *"Au départ, le mot Scoop avait une connotation péjorative, proche du bêtisier,* se souvient-il. *Vous imaginez donc l'étonnement et la perplexité de beaucoup quand nous avons décidé d'y consacrer un festival entier."* Mais la démarche s'avère cohérente et n'a pas bougé d'un iota. *"Entre le travail d'un scientifique à la découverte d'une molécule et celui d'un journaliste qui recherche une information, la démarche est sensiblement la même."* À condition de la rendre accessible au plus grand nombre. Ce à quoi le directeur tient par-dessus tout. *"Depuis vingt ans, le leitmotiv du Scoop est la pédagogie, afin d'aider le public à décoder une information, une image."*

"La marche du siècle", Plantu…

Au rayon des grands souvenirs, Alain Lebouc retient sans hésiter la diffusion de *"La marche du siècle"* de Jean-Marie Cavada et du magazine *"Des racines et des ailes"* en direct d'Angers, et la rencontre avec Plantu. À coté de ces grands noms de la profession, le festival a également pour vocation de dénicher les jeunes talents. *"Bon nombre de professionnels primés à Angers ont vu leurs documents distingués par la suite sur la scène internationale (World press, prix Albert-Londres…),* s'enthousiasme Alain Lebouc. *C'est une reconnaissance pour nous car cela prouve que la sélection est de qualité. Ce qui a permis au Scoop de s'imposer comme un grand rendez-vous du photo-journalisme en France."*

Un an de préparation

Dans les coulisses, une petite équipe s'active toute l'année à la préparation de l'événement. Les agences de presse font une première sélection avant d'envoyer leurs reportages. Près de deux mille photos et cent cinquante sujets vidéo arrivent sur les bureaux. Les enregistrements vidéo sont soumis quelques semaines avant le début du festival à un jury de professionnels chargé d'établir la sélection officielle. L'échéance approchant, les téléphones du festival frôlent la surchauffe. Objectifs : rechercher des expositions, mettre sur pied des conférences et des ateliers, composer les deux jurys (section "société" et "information scientifique"), mobiliser les bénévoles, prévenir les nominés. *"Et encore, heureusement qu'avec le temps et la confiance qu'inspire le*

Soirées débats et colloque

- Le rôle des médias dans l'histoire de la conquête spatiale. 16 novembre, 20 h, centre de congrès.
- L'obésité : hier, aujourd'hui, demain. 17 novembre, 20 h, centre de congrès.
- "La Libération en couleurs". 18 novembre, 20 h, ENSAM.
- Journalisme et histoire. 21 novembre, 20 h, centre de congrès.
- Soirée non-stop "Planète" : films sur les vingt ans de Reporters sans frontières et prix du public aux documents préselectionnés. 22 novembre, 20 h, centre de congrès.
- "Les chefs militaires font-ils l'histoire ?" 22 novembre, 20 h 30, école du Génie.
- "Asile et médias". 24 novembre, 14 h, ENSAM.

Saged Khan - AFP. Médaillon: Albert

Photo de l'affiche du 20e festival du Scoop, "Afghanistan : après la victoire des Talibans". En médaillon, l'équipe organisatrice, de g. à d. : Alain Lebouc, directeur du festival, Rachel Le Goff et Sylvie Hieronimus de MCO Événements, et Dominique Franque de DFL Communication.

...hirs...

festival, les contacts sont plus faciles." "Pour son vingtième anniversaire, le thème "Journalisme et histoire" s'imposait", explique le directeur. *Les journalistes sont des passeurs d'histoire. Cette édition sera l'occasion de décortiquer la profession et de revenir sur vingt années de Scoop à Angers."* Trois rendez-vous inédits sont ainsi programmés : une exposition sur les murs du château par Reporters sans frontières ; la projection du film *"Best of des vingt ans du festival"* le 22, à 9 h, au centre de congrès ; et un débat sur l'évolution du journalisme en présence des anciens présidents du festival, le 26. Sans oublier les traditionnels forums, ateliers, expositions, conférences, débats, rencontres, et la Nuit des scoops en clôture. ■

Renseignements : 02 41 22 12 12 et www.festivalscoop.com

- "Des dictatures à la démocratie en Amérique du Sud : présence et objectivité des médias." 25 novembre, 9 h 30, centre de congrès.
- "Journalisme sportif : journalisme ou nationalisme ?" 25 novembre, 14 h 15, ESSCA.
-"Les passeurs de l'histoire : regards des anciens présidents du festival sur l'évolution du journalisme." 26 novembre, 15 h, centre de congrès.
- Nuit des scoops et palmarès. 26 novembre, 20 h, centre de congrès.

Création franco-malienne aux Nuits Toucouleurs

Dans le sillage du festival de musique africaine Les Nuits Toucouleurs (jusqu'au 6 novembre), une création originale sera présentée. Depuis la mi-septembre, six artistes angevins [1] et trois maliens (Adama Yalomba, Missa Koné et Aliou Dembélé) sont en résidence à Faye-d'Anjou et travaillent d'arrache-pied afin de présenter leur spectacle en exclusivité, pendant le festival. Intitulée "Koto Kanté", il s'articule autour du thème de la terre. Les textes en français, bambara et autres langues maliennes sont mis en musique par des compositions métissées, baignées des cultures occidentales et africaines. Une représentation sera donnée le 29 octobre au Chabada, en compagnie de Trilok Gurtu, avant de prendre la direction du Mali pour être diffusée dans le cadre du "Festival des rencontres théâtrales de Bamako", en décembre. ■

(1) Trois auteurs : Anne-Lise Legarff, Lorédana Lanciano, Denis Péan ; et trois musiciens : Nadège Delalande, Frédérique Espinasse et Antoine David.

Le programme : Doudou N'Diaye Rose et Djemady Tounkara le 17 octobre, Chabada ; DJ Nadia le 22, T'es rock coco ; Madina N'Diaye le 25, T'es rock coco ; La troupe de Brazza le 29, Noyant ; Trilok Gurtu et "Koto kanté" le 29, Chabada ; Le maquis de Daouda le 2 novembre, maison de quartier Saint-Jacques ; Sokan le 4, centre Jean-Carmet (Mûrs-Erigné) et le 5, maison pour tous Verneau ; Wuïwa le 5, la Grange (Éventard) ; conférences, rencontres dans les quartiers…

Renseignements : 02 41 86 08 43 et www.flux-ntc.com

Guillaume Barré à la batterie et Aliou Dembélé à la basse répètent la création "Koto Kanté".

Flux

Premier rôle dans l'opéra Cuore pour l'école maîtrisienne

Albert

L'école est au cœur de *Cuore*, la nouvelle création d'Angers Nantes Opéra (ANO). Le livret est inspiré d'un roman de Edmondo De Amicis, écrit à la fin du XIXe siècle et *best-seller* de la littérature enfantine italienne depuis lors. Il retrace la vie d'une classe, les protagonistes principaux sont donc des élèves. *"J'ai eu d'emblée l'idée de donner aux enfants un rôle de premier plan, en demandant à une maîtrise d'incarner la classe"*, indique Caroline Gautier librettiste et metteur en scène.
Pour Angers et Nantes [1], le choix de l'École maîtrisienne des Pays de la Loire était une évidence. *"C'est une école qui a une tradition de travail intensif et fait partie des très bonnes maîtrises,* souligne Jean-Paul Davois, directeur de l'ANO. *Ces jeunes chanteurs sont vraiment capables d'interpréter les musiques les plus difficiles".*

Dissonances et atmosphère

Difficile à chanter, la musique de Cuore l'est assurément. Manque de repères pour la mémorisation, dissonances entre les voix, peu de rythme… *"Le chœur est là pour créer une atmosphère, il y a juste un passage dynamique très court,* explique Bertrand Lemaire, directeur de l'École maîtrisienne. *Pour les choristes, c'est difficile à travailler mais je sais que cela va leur plaire quand nous travaillerons avec les costumes, la mise en scène…"*
La maîtrise a commencé à étudier la partition dès janvier et a rencontré l'équipe de production à deux reprises, notamment lors d'une semaine de résidence, avant les trois semaines de répétition d'octobre.
Le 28 septembre, les jeunes chanteurs ont interprété des extraits de l'opéra lors d'une animation pédagogique pour les élèves du collège François-Rabelais [2]. *"Pour nous auditeurs, il y a déjà une harmonie, un climat"*, a souligné alors Dominique Prime, directeur adjoint de l'ANO. En effet, si elle est difficile à chanter, la musique de Cuore est facile à écouter. C'est la volonté du compositeur, Carlo Carcano, 35 ans, passionné par la voix et la musique populaire. *"Les jeunes compositeurs écoutent de tout, ils n'ont donc pas de complexes à mélanger les styles"*, note Jean-Paul Davois.
Les deux représentations angevines devraient attirer un large public, d'autant qu'elles sont proposées à un tarif spécial, dans le cadre du soutien de l'ANO à la création lyrique. ■

Dimanche 13 novembre, 14 h 30, mardi 15, 20h, au Grand-Théâtre, places de 10 à 25 euros. Réservations, 02 41 25 16 40 ou 41.

(1) Angers Nantes Opéra est co-producteur de l'opéra, qui a déjà été joué dans d'autres villes avec une autre distribution, principalement pour ce qui concerne les enfants.
(2) Le collège a noué un partenariat avec l'ANO depuis trois saisons. Les élèves vont voir quatre opéras dans l'année et participent à des ateliers de pratique artistique, comme la répétition publique commentée du 28 septembre.

Nouveau Triptyque d'art contemporain

À nouveau lieu, nouveau style d'œuvres : l'édition 2005 de Triptyque investit le cloître Toussaint, le jardin et la terrasse du musée des beaux-arts, avec des sculptures en acier, présentées par la galerie Bruno Mory, dont c'est la spécificité. *"Ces œuvres ne sont pas souvent montrées au public, je suis très content de cette opportunité"*, s'est réjoui le galeriste, le 3 octobre, au moment de l'installation. Pendant ce temps, des peintures géantes recouvraient les murs de la galerie d'exposition du Grand-Théâtre, comme de véritables "peaux de peinture". Enfin, le parking de l'hôtel de ville s'est fait espace d'exposition où les galeries exposent leur sélection d'artistes sur le thème "Urbanisme et environnement". Jusqu'au 20 novembre, Triptyque présente une nouvelle fois, en trois lieux et trois déclinaisons, les grandes tendances de l'art contemporain.

Thierry Bonnet

>CINÉMA

22 au 25 octobre
La nounou 3
Dès 2 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

26 octobre au 1er novembre
La marche de l'empereur
Dès 5 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

2, 5 et 6 novembre
L'enfant qui voulait être un ours
Dès 3 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

3 novembre
Histoire d'un secret
De Mariana Otero. 50 ans du Planning Familial. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

8 novembre
Un monde moderne
De Sabrina Malek et Arnaud Soulier. Avec Attac. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

9, 12 et 13 novembre
Le cirque
Dès 3 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups, rue Claveau.

15 au 18 novembre
Nos voisins du monde
Documentaire. 20h30, bibliothèque la Roseraie.

16, 19 et 20 novembre
Le fil de la vie
Dès 9 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

17 novembre
Osama
De Sedigh Barmak. Et rencontre avec Danièle Sallenave. 50 ans du Planning Familial. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

21 novembre
Djourou une corde à ton cou
D'Olivier Zuchuat. Et rencontre avec Julie Castro, Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde. 5,80 et 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

22 novembre
Freaks
De Tod Browning. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi, réalisateur. 4,50 à 7 €. 20h15, Les 400 Coups.

23 novembre
Edward aux mains d'argent
Dès 8 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

21 octobre
À la découverte des chauves-souris
Diaporama et sortie au jardin des Plantes. Muséum des sciences naturelles. Gratuit. 20h30, musée des beaux-arts.

La psychanalyse, histoire et concept
18h30, institut municipal.

Images du pouvoir : théâtre et opéra
18h30, institut municipal.

26 octobre
Biodiversité et éco citoyenneté
Par Jean-François Noblet. 19 h, Maison de l'environnement.

27 octobre
À la recherche du rayonnement gravitationnel…
Université permanente. 3 €. 18h30, UFR Droit.

Festival d'Art sacré
Pour une écologie chrétienne. Par Jean Bastaire et Roselyne Bachelot. Gratuit. 20h30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

Les énergies du XXIe siècle
Par J. Martino. Terre des Sciences. 20h30, ENSAM.

3 novembre
Commerce international et commerce équitable
Terre des Sciences. 20h30, ENSAM.

La côte croate, de Dubrovnik à Split
Par Maurice Grimal. UATL-ECA. 15 h, centre Jean-Vilar.

Festival d'Art sacré
Le bestiaire dans l'iconographie romaine. 20h30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

Peinture romantique : onirisme et orphisme
20h15, institut municipal.

La croyance et le doute, les limites du scepticisme
18h30, institut municipal.

4 novembre
Voyageur dans la mythologie grecque
Grandeurs et contradictions d'Héraklès. 18h30, musée des beaux-arts.

Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 21 octobre).

7 novembre
Les séismes en pratique
20h15, institut municipal.

Architecture ligérienne : Ussé, Chinon, Langeais
18h30, institut municipal.

8 novembre
Cinéma de l'étrange et du décalé
18h30, institut municipal.

Géopolitique de l'Union européenne
20h15, institut municipal.

Littérature : peur de fin des temps au XXe siècle
17h15, institut municipal.

La peinture en Hollande au XVIIe siècle
École du Louvre et Angers Musées Vivants. 6 conférences (et 15, 24 et 29 novembre, 8 et 16 décembre). 36 à 45 €. 17h45 - 19h15, théâtre Chanzy.

9 novembre
Archéologie : les fouilles de sauvetage
18h30, institut municipal.

Peinture romantique : Orient et Afrique du Nord
20h15, institut municipal.

10 novembre
Le contrôle fiscal
Université permanente. 3 €. 18h30, UFR Droit.

Festival d'Art sacré : Masculin et féminin à Assise au XIIIe siècle
Foi et Cultures. 20h30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

Citoyen dans ma ville : les temps de la vie dans la ville du futur
Institut municipal. 20h15, salle du Hutreau.

La croyance et la foi : Dieu, soi et les autres
18h30, institut municipal.

La façade de la cathédrale d'Angers
Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14h30, musée des beaux-arts.

14 novembre
Maria Malibran, légende vivante de l'opéra romantique
Par Patrick Barbier. Présence des Arts. 6 €. 18h30, UCO.

Pas de Sainte-Cécile sans la Cipale !

Fidèle à sa tradition, l'orchestre d'harmonie de la ville, la Cipale, se produira pour la Sainte-Cécile. Deux concerts gratuits sont prévus les 19 et 20 novembre au théâtre Chanzy. Les quelque soixante-dix musiciens ont préparé pour l'occasion un riche programme. Ils interpréteront ainsi le Prélude symphonique puis El Camino Réal, du New-Yorkais Alfred Reed ; l'ouverture "Les Hébrides", de Mendelssohn ; un Adagio de Samuel Barber ; Arcana, de Kevin Houden ; Cérémonial, de Ferrer Ferran ; et Hafabra Follies, de Bob Gay et Marcel Peeters. Petit événement : l'orchestre angevin est dirigé depuis la rentrée par Thierry Rose (photo). Le nouveau directeur musical n'est pas inconnu des Angevins, puisqu'il a été chef de la musique du 6e Génie pendant plusieurs années, avant de prendre la direction du conservatoire et de la musique de la Garde royale du Maroc, puis de la très prestigieuse Musique de l'Air de Paris. Un bon "recrutement" pour la Cipale qui figure aujourd'hui parmi les toutes meilleures formations d'harmonie en France et qui devrait remettre son titre en jeu courant 2007.

Jean-Patrice Campion

Concert gratuit samedi 19 novembre, à 20 h 30, et dimanche 20, à 17 h. Réservations obligatoires à partir du 12 novembre. Renseignements sur l'orchestre au 02 41 37 09 23.

14 au 26 novembre
20e festival international du Scoop et du journalisme
Journalisme et Histoire. Centre de congrès, salons Curnonsky, La Godeline. *(lire page24)*

Les séismes et leurs ravages
20h15, institut municipal.

15 novembre
Géopolitique de l'Union européenne
(voir 8 novembre).

Cinéma de l'étrange et du décalé
(voir 8 novembre).

Architecture ligérienne : Ussé, Chinon, Langeais
17 h, institut municipal.

16 novembre
Œuf de poule et de crocodile : une ressemblance significative
18h30, institut municipal.

17 novembre
Conférence sur la dette
CASI 49. 20h30, MPT Monplaisir.

Croyance et incroyance : les récits de la mort de Dieu
18h30, institut municipal.

Peinture romantique : un sentiment mystique intense en peinture religieuse
20h15, institut municipal.

L'église St Aubin et les évêques d'Angers aux xe et xie siècles
Par Guy Jarousseau. 20h45, La Godeline. 4,6 €, réduit 2,5 €.

18 novembre
Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 21 octobre).

De la vigne au vin, du flacon à l'ivresse
Par Liliane Rabeau. Réservation au 0241235000. 5,50 et 7 €. 18 h, Angers Tourisme.

19 novembre
Le retour de Jean-Paul Sartre
Société angevine de philosophie. 3 à 7 €. 14h30 - 18 h, Caisse d'épargne, rue Hanneloup.

21 novembre
Les séismes et leurs ravages
(voir 14 novembre).

Architecture ligérienne : Azay-le-Rideau, Villandry, cathédrale de Tours
18h30, institut municipal.

22 novembre
Église et République dans la cité, laïcité et liberté religieuse
Par Georges Ratouis. 18h30, bibliothèque Toussaint.

Cinéma de l'étrange et du décalé
(voir 8 novembre).

Géopolitique de l'Union européenne
(voir 8 novembre).

Grandes peurs en littérature : le diable au Moyen-Âge et la chasse aux sorcières
17h15, institut municipal.

22 et 23 novembre
Corse
Connaissance du Monde. 4,50 et 8 €. Le 22, à 14h30, 17h30 et 20 h 30, centre de congrès ; le 23, à 14h30 et 18h30, théâtre Chanzy.

23 novembre
Archéologie : le chantier de fouilles
18h30, institut municipal.

Les grands séismes du passé
20h15, institut municipal.

24 novembre
Paul Klee : la vocation d'un peintre
Université permanente. 3 €. 18h30, UFR Droit.

Histoire des techniques, pour quoi faire aujourd'hui ?
Terre des Sciences et festival du Scoop. 20h15, institut municipal.

La croyance et les valeurs : les dieux et la cité
18h30, institut municipal.

25 novembre
Images du pouvoir : théâtre et opéra
(voir 21 octobre).

À la découverte des chauves-souris
Diaporama. Gratuit. 20h30, muséum des sciences naturelles.

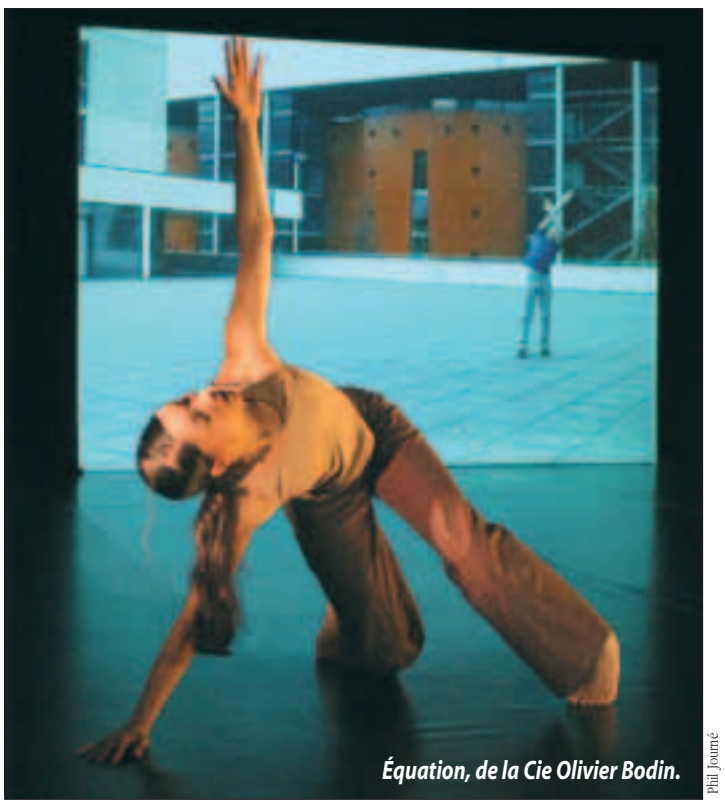
Équation, de la Cie Olivier Bodin.
Phil Journé

>DANSE

Jusqu'au 23 octobre
Festival vidéodanse
Programme au CNDC, 0241241212 ou www.cndc.fr

3 novembre
Ouverture studio à Osman Khelili
CNDC. 19 h, studios Bodinier. Gratuit. Réserver au 0241241212.

17 novembre
Ouverture studio à Nathalie Collantes
CNDC. 19 h, studios Bodinier. Gratuit. Réserver au 0241241212.

24 novembre
Ouverture studio à Carole Bonneau et Yvan Fatjo
CNDC. 19 h, studios Bodinier. Gratuit. Réserver au 0241241212.

24 au 27 novembre
Équation
Cie Olivier Bodin. 6,50 à 11,50 €. Du 24 au 26, à 20h30; le 27, à 17 h, théâtre Champ-de-Bataille.

25 novembre
Compagnie Raghunath Manet
Danse indienne. 21,60 €. 20h30, théâtre Chanzy.

>LECTURE

21 octobre
Histoire d'un crapaud conteur
Par Bruno Walerski. 18 h, bibliothèque La Fayette.

2 novembre
Contes
Jeune public, moins de 5 ans. 10 h, bibliothèque Monplaisir.

6 novembre
Bougarabou l'arbre tambour
Conte musical africain. Nuits Toucouleurs. 3 à 7 €. 15 h et 17 h, centre Jean-Vilar.

11 novembre
Jacques le colporteur
À propos de l'absinthe. 4 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

15 novembre
Laissez-vous conter la nature
Les 4 éléments. Cie du Levant. 2 à 8 €. 20h30, Maison de l'environnement.

24 novembre
Dits et Nouvelles, 100e soirée
Avec Noëlle Chatelet. Gratuit. Espace culturel de l'Université, 4, allée François-Mitterrand.

>MUSIQUE

20 au 23 octobre
Entre Corse et Italie
Nadine Rosello, chanson. 6,50 à 11,50 €. Du 20 au 22, à 20h30; le 23 à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

21 octobre
Festival d'Art Sacré
François d'Assise, "Les Fiorettis". Par et avec Francesco Agnello et Giovanni Vitello (60 instruments de percussion). Foi et Cultures et les Heures musicales du Haut-Anjou. 7 et 10 €. 20h30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

Georges M'Boussi
Nuits Toucouleurs. 5 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

Royksopp
Electro pop (Norvège). 18 et 20 €. 20h45, Le Chabada.

Piano en fête
Classes de piano du conservatoire. Gratuit. 20 h, chapelle des Ursules.

Danielle Mainville
Interprète Linda Lemay, La Bolduc, Robert Charlebois, Beau Dommage. Spectacle dînatoire, 30 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

22 octobre
Nadia Nid El Dj
Gratuit. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

Cordes du conservatoire
Direction Allen Lewis, Chicago String Ensemble. Gratuit. 20h30, église Saint-Serge.

Hürlak
Swing manouche. 7 à 15 €. 18 h, théâtre, place Ney.

23 et 25 octobre
Gustav Mahler
Symphonie n° 9. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 25 €. Le 23, à 17 h; le 25, à 20h30, centre de congrès.

25 octobre
Adama Yalomba (Mali)
Nuits Toucouleurs. 5 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

27 octobre
Thomé Quartet
Jazz. 2,50 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Marxmallows + M-Sixteen
Pop-punk, hardcore. 5 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

3 Guys Never In
Adhérents FNAC et carte Chabada. Gratuit. 20h45, Le Chabada.

28 octobre
Henri, Léon et les autres
Chanson. 4 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

29 octobre
Trilok Gurtu
The Frikyiwa Family, Koto Kanté. Les Nuit Toucouleurs. 15 et 17 €. 20h45 - 3 h, Le Chabada.

El Barön LA
Electro. Gratuit. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

31 octobre
Lycosia
Rock, metal, freaks. 5 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

2 novembre
Adama Yalomba, Missa Koné, Aliou Dembélé (Mali)
Les Nuits Toucouleurs. 5 €. 19 h, maison de quartier Saint-Jacques et Saint-Nicolas, 19, rue de l'Abbaye.

3 novembre
Badeli (Rajasthan)
5 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

The Film, DJ Zebra
Rock'n dance floor. 13 et 15 €. 22 h - 3 h, Le Chabada.

Earl
Metal - hardcore. 4 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

4 novembre
Henri, Léon et les autres
Chanson, humour. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

Sokan
Côte-d'Ivoire et Burkina Faso. Nuits Toucouleurs. Percussions. 5 à 8 €. 21 h, centre Jean-Carmet.

Klezmerstone
Jazz Pour Tous. 6 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

Kaly Live Dub et Yosh
13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

Moment musical
Élèves du conservatoire. 18 h, café, musée des beaux-arts.

Spanouch
Swing manouche. 5 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

4 au 6 novembre
La Belle Hélène
D'Offenbach. Atelier lyrique angevin. 14 €; gratuit moins de 12 ans. Les 4 et 5, à 20 h; le 6, à 15 h, théâtre Chanzy.

4 et 13 novembre
Tchaïkovski
Concerto pour violon, Symphonie n° 5. Et Villa-Lobos, Bachianas Brasileiras n° 1. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 25 €. Le 4, à 20h30; le 13, à 17 h, centre de congrès.

5 novembre
François Picard
Chanson. 6,50 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Wuïwa (Côte d'Ivoire)
Les Nuits Toucouleurs. 4 et 5 €. 20h30, La Grange, Écouflant.

Sokan
Nuits Toucouleurs. Percussions. 3 et 5,50 €. 19h30, MPT Verneau.

Festival d'Art sacré
Chichester psalms, de Bernstein. Alain, Dupré, Host, Escaich. Printemps des orgues, Maîtrise de la cathédrale, chœur des Mauges. 9 et 14 €. 20 h, cathédrale.

La Phaze et Idem
Electro rock, dub rock. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

Simon Mary trio
Jazz. 6 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

6 novembre
Mamar Kaffey (Niger)
Les Nuits Toucouleurs. 7 et 9 €. 18h30, théâtre, place Ney.

Sophie Kenesi et François Perrot
Chanson et jazz. 5 à 8 €. 15h30, théâtre, place Ney.

7 novembre
Fabiola Toupin (Québec)
Chanson. 15 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

8 novembre
Louis Bertignac et Bartone
Chanson rock. 21 et 23 €. 20h45, Le Chabada.

10 novembre
Les Clawhammers
Blues. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Sophie Kenesi et François Perrot
Chanson et jazz. 5 à 8 €. 20h30, MPT Monplaisir.

Mouss et Hakim
Chanson. 16 et 18 €. 20h45, Le Chabada.

Zmiya et Dandy Dub Concept
Elecro-world, dub. Musica. 7 €. 20h45, espace culturel de l'Université, 4, allée Mitterrand.

10 et 11 novembre
Laoun Sharki
5 €. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

Sortilèges des tropiques, d'Oswaldo Vigas, jusqu'au 13 novembre

Parmi les grands artistes et intellectuels de l'Amérique latine, Oswaldo Vigas occupe une place de premier plan depuis plus de cinquante ans. Né au Venezuela en 1926, il participe dans les années 50 à la réalisation des grands panneaux de mosaïque qui ornent les murs de la cité universitaire de Caracas. Sa peinture s'affirme ensuite, à Paris où il vit de 1952 à 1964, puis au Venezuela. Au début des années 70, des tapisseries sont tissées à partir de ses œuvres. Une vingtaine d'entre elles, des exemplaires uniques, sont exposées jusqu'au 13 novembre au musée de la tapisserie contemporaine. L'exposition comprend également des peintures, dessins, sculptures et céramiques. Une cinquantaine d'œuvres, permettant de suivre l'évolution de l'artiste des années 50 à aujourd'hui. À découvrir, également, ses eaux-fortes à l'appartement-galerie Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac, jusqu'au 10 novembre *(lire page 22)*.

11 novembre
Mass Hysteria, Eths, Urban Poizon
Rock. 15 et 18 €. 20h45, Le Chabada.

12 novembre
Kyo et Vegastar
Pop, rock. 32 €. 20h30, Amphitéa.

Mister Kiff
Gratuit. 20h30, T'es Rock Coco, 16, rue Beaurepaire.

13 novembre
Festival d'Art sacré
Poussière et sainteté… une âme, de Michel Banchereau. Présence de l'abbé Pierre. Chœurs d'ATD Quart-Monde et Vox Campus. 3 à 5 €; gratuit moins de 10 ans. 15 h, communauté d'Emmaüs, Saint-Jean-de-Linières.

15 novembre
Amel Bent
27 et 29 €. 20h30, centre de congrès.

16 novembre
Lara Fabian
35 à 49 €. 20h30, Amphitéa.

Beautés Vulgaires
Ska. 20h45, Le Chabada.

17 novembre
Bumcello, Ralph Myerz & The Jack Herren Band
Electro. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

17 au 20 novembre
Barbara, pour l'amour de vous
Par Marie-Christine Garandeau. Cie l'Intemporelle. 6,50 à 11,50 €. Du 17 au 19, à 20h30; le 20, à 17 h, Champ-de-Bataille.

18 novembre
Concert de chants
Société des fêtes. 5 €. 20h30, théâtre Chanzy.

Arthur H
8 et 20 €. 20h45, Le Chabada.

Vents en herbe du conservatoire
18 h, chapelle de la maison des arts, 26, avenue Montaigne.

19 novembre
Gildas Thomas
Chanson française. 10 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Frédéric François
35 à 50 €. 20h30, Amphitéa.

Vents en herbe du conservatoire
17 h, foyer du Grand-Théâtre.

19 et 20 novembre
Concert de la Sainte-Cécile
Orchestre d'harmonie. Gratuit. Le 19, à 20h30; le 20, à 17 h, théâtre Chanzy. *(lire page 27)*

20 novembre
Concert de la Sainte-Cécile
Maîtrise des Pays de la Loire. Gratuit. 15h30, cathédrale.

La Mascotte
Opérette de Edmond Audran. Le Renouveau Lyrique. 31,50 à 35 €. 16 h, centre de congrès.

22 novembre
Unit
Jazz. Matthieu Donarier, saxos; Laurent Blondiau, trompette, bugle; Gabor Gado, guitare; Sébastien Boisseau, contrebasse; Stefan Pasborg, batterie. NTA. 14 et 18 €. 20h30, théâtre Chanzy.

Tournée des Trans
Gratuit. 20h45, Le Chabada.

Brahms, Mozart, Schubert
Professeurs du conservatoire. Au profit de la création d'écoles de musique en Palestine. 2 €. 20h30, Grand-Théâtre.

22 et 23 novembre
Ensemble Ars Longa
Musiques du Nouveau Monde, Guatemala (XVIe siècle) et Mexique (XVIIe siècle). Direction, Teresa Paz. Anacréon. 10 à 21 €. 20h30, chapelle des Ursules.

24 novembre
Hollywood Porn Stars
Rock (Belgique). 13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

24 et 25 novembre
Sophie Kenesi et François Perrot
Chansons et jazz. 5 à 8 €. 20h30, MPT Monplaisir.

25 novembre
Sandi Russel…
… et Dominique Lofficial, piano. Jazz. Gratuit. 18 h, espace culturel de l'Université, 4, allée François-Mitterrand.

Mahler
Symphonie n° 4. Mozart, ouverture de Don Giovanni. Berg, lieder de jeunesse. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. Soprano, Camilla Nylund. 10 à 25 €. 20h30, centre de congrès.

Pauline Croze
Chanson. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

>OPÉRA

13 et 15 novembre
Cuore
De Carlo Carcano. Création Angers Nantes Opéra. 10 à 25 €. Le 13, à 14h30; le 15, à 20 h, Grand-Théâtre. *(lire page 26)*

>SPECTACLES

5 novembre
Dany Boon
36 à 41 €. 20h30, Amphitéa.

10 novembre
Les moines de Shaolin
36 à 40 €. 20h30, centre de congrès.

>THÉATRE

21 et 22 octobre
Venise sous la neige
De Gilles Dyrek. Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

22 octobre
Improvisation avec la LIMA
5 €. 21 h, L'Autrement Café.

Jusqu'au 23 octobre
Méhari et Adrien
De Hervé Blutsch. Mise en scène, Hélène Gay, Christophe Gravouil. Création NTA. 14 et 18 €. 20h30, sauf mercredi et jeudi, 19h30. Dimanche, 17 h. Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

26 octobre
Enlève tes lunettes et écoute comme ça sent bon
Jeune public. Théâtre Bascule. 10 h30, bibliothèque Monplaisir; 15h30, bibliothèque Toussaint.

28 et 29 octobre
Animaux
Théâtre Manarf. 7 ou 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

3 au 5 novembre
Méhari et Adrien
(voir 23 octobre).

3 au 6 novembre
Le Bus
De Stanislas Stratiev. Artbigüe Compagnie. 6,50 à 11,50 €. Du 3 au 5, à 20h30; le 6, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

4 novembre
Ainsi soit-il
Association Pièces Détachées. Toucouleurs, MPT Monplaisir.

Les Rustres
De Goldoni. Avec Michel Galabru. Tournées Baret. 17 à 42 €. 20 h, Grand-Théâtre.

Venise sous la neige
(voir 21 octobre).

5 novembre
Match d'improvisation
20h30, MPT Monplaisir.

L'Émission de télévision
De Michel Vinaver. Au Fil des Mots. 3 €. 20h30, centre Jean-Vilar.

7 au 10 novembre
Méhari et Adrien
(voir 23 octobre).

8 et 9 novembre
Festival d'Art sacré
François, le troubadour de Dieu, par Guillemette de Pimodan et Brigitte Blaise. Foi et Cultures. Le 9, à 20 h, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

8 et 10 novembre
Andromaque
De Racine. Mise en scène, Philippe Delaigue. NTA. 8 à 21 €. Le 8, à 20h30; le 10, à 19h30, Grand-Théâtre.

9 novembre
Bérénice
De Jean Racine. Mise en scène, Philippe Delaigue. NTA. 8 à 21 €. 19h30, Grand-Théâtre.

Grosse chaleur
De Laurent Ruquier. 37 à 43 €. Centre de congrès.

10 au 13 novembre
Fiction d'hiver
De Noëlle Renaude. Théâtre Artisanal Transgénique. 6,50 à 11,50 €. Du 10 au 12, 20h30; le 13, 17 h. Champ-de-Bataille.

11 et 12 novembre
Venise sous la neige
(voir 21 octobre).

14 au 17 novembre
Méhari et Adrien
(voir 23 octobre).

18 et 19 novembre
Bonne adresse
Association Vie à domicile. 6 et 9 €. Le 18, à 20h30; le 19, à 15 h, MPT Monplaisir.

Venise sous la neige
(voir 21 octobre).

19 novembre
La taupe
37 à 43 €. 20h30, centre de congrès.

22 novembre au 2 décembre
La mouette
D'Anton Tchekhov. Mise en scène, Jacques Delcuvellerie. NTA. 14 et 18 €. 20h30, sauf mercredi et jeudi (19h30), samedi, 15 h et 20h30. Relâche le 27 novembre. Carré des Arts, Pellouailles-les-Vignes.

23 au 27 novembre
Le petit chaperon rouge
Texte et mise en scène, Joël Pommerat. Dès 6 ans. NTA. 5 et 13,50 €. Mercredi, 15 h et 19h30; samedi et dimanche, 17 h. Relâche 24 et 25 novembre. Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

24 novembre
Le procès
De Kafka. Cie du 3e Œil. 8 à 21 €. 20 h, Grand-Théâtre.

Fiction d'hiver.

>VISITES

22 et 29 octobre
Laissez-vous conter Angers… en famille
Réservation au 0241235000. 5,50 et 7 €; gratuit aux moins de 12 ans. 15 h, Angers Tourisme.

Jusqu'au 23 octobre
Les Rendez-vous du végétal
43 entreprises, laboratoires et jardins à découvrir. Terre des Sciences. 1,5 et 3 €. Réservations Angers Tourisme, 0241235000.

26 octobre
Météo France
Réservations Angers Tourisme, 0241235000. 4 et 5 €. 14 h, 2, rue Norbert-Gerbier, Beaucouzé.

5 novembre
Le cimetière de l'Est
Par Jackie Charlot. Réservation Angers Tourisme, 0241235000. 5,50 et 7 €. 15 h, entrée du cimetière, rue Larévellière.

23 novembre
Cointreau
Réservation Angers Tourisme, 0241235000. 4 et 5 €. 10 h, 2, bd des Bretonnières, Saint-Barthélemy.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 octobre
Peintures, sculptures, luminaires…
9h30 - 12h30 et 14 h - 19 h, Regards@tendances, 40, place Bichon.

Les monstres malades
D'Emmanuelle Houdart. Galerie Polyglotte, 54, rue du Mail.

Du 21 octobre au 19 novembre
Jean-Loup Trossard
Photos. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, BU, 5, rue Le Nôtre.

Du 22 octobre au 15 janvier
Vases en voyage, de la Grèce à l'Étrurie
220 pièces. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 23 octobre
Peintures et sculptures
Expo-vente au profit de *"Vaincre la mucoviscidose"*. Tous les jours, 15 h - 19 h; dimanche, 10 h - 12h30 et 15 h - 19 h, hôtel des Pénitentes.

Jusqu'au 24 octobre
Redouane Bernaz, Mustapha Rafik
Peintures. Al Cantara. 11 h - 19 h, tour Saint-Aubin

Jusqu'au 31 octobre
À table !
INRA et Terre des Sciences. 9 h - 17 h, maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Sauvegardes
Peintures de Bruno Antoni. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, Champ-de-Bataille.

Du 1er au 30 novembre
Ni plus ni moins
Collages, peintures de Christine Chauviré. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 2 novembre
Bourricots !
De Silba. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end, 14 h - 18 h, maison de l'environnement.

Jusqu'au 3 novembre
Emporte-moi sur ton balai
De Patricia Dezileaux. 8 créatures fantastiques dans leur habitat. Bibliothèque Toussaint.

Histoire de la natation
Piscine Jean-Bouin.

Du 5 novembre au 10 décembre
La vie de famille
Photos d'Olivier Péridy. Artothèque. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Du 5 novembre au 17 décembre
Histoire de la natation
Piscine Monplaisir.

jusqu'au 10 novembre
Eaux-fortes d'Oswaldo Vigas
Le jeudi, 15 h - 19 h, ou sur rendez-vous au 0241869362. Galerie-appartement Joëlle Maulny, 11, rue de Brissac. *(lire page 22)*

Du 11 novembre au 8 janvier
Produits des terroirs d'Anjou
Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanche et jour férié, 14h30 - 18h30, salle Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Jusqu'au 13 novembre
Oswaldo Vigas, Sortilèges des tropiques
Peintures, tapisseries, sculptures, céramiques (1950 - 2005). 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la tapisserie contemporaine. *(lire page 28)*

Du 14 au 16 novembre
Exposition TOM
Graine d'Ortie. Bibliothèque des Justices. *(lire page 23)*

Jusqu'au 15 novembre
De l'éducation au développement durable
Opération Graines de Sciences. ENSAM. *(lire page 25)*

Du 17 novembre au 16 décembre
À tire d'ailes
Dessins de François Moreau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end et jour férié, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 18 au 27 novembre
Au pays des couleurs
Peintures de Roselyne Gicquiaud -Bouchet. Tous les jours, 12 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 18 novembre au 9 décembre
Jean-Paul Texier
Photographies. Lundi, mardi, vendredi, 14 h - 18 h; mercredi, 9 h - 13 h, galerie Art en Tête, lycée David.

Du 18 novembre au 16 décembre
La laïcité
Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 20 novembre
Cités futures… d'hier et de demain
Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Triptyque
Art contemporain. "Galeries", sur le thème Urbanisme et environnement, à l'hôtel de ville; "Peaux de peinture", au Grand-Théâtre; "Sculptures en acier", au cloître Toussaint.
Gratuit. Tous les jours, 10 h - 18h30. *(lire page 26)*

Festival d'Art sacré, Giotto
Reproduction en taille réelle des fresques de la basilique d'Assise. Foi et Cultures. 3 et 5 €. Mardi au samedi, 11 h - 18 h; dimanche, 14 h - 18 h, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

Jusqu'au 27 novembre
Chauves-souris de chez nous
3 et 4 €; gratuit moins de 12 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 11 décembre
Angers 2015, projet de ville, projet de vie
Au cœur du projet de ville, l'enjeu du développement durable. Gratuit. Mardi au samedi, 12 h - 18 h (jusqu'à 20 h le premier vendredi du mois). Groupes sur réservation au 0241054081. Musée des beaux-arts. *(lire page 12).*

Expo-vente au profit de "Vaincre la mucoviscidose", à l'hôtel des Pénitentes.

Entrées royales à Angers

Bien située près de la vallée de la Loire, Angers a reçu tous les souverains, de Charles VII à Louis XIII, au temps d'une monarchie itinérante, entre le séjour tourangeau des rois et la Bretagne longtemps menaçante pour le royaume de France.

Vue en perspective d'Angers, par Adam Vandelant, publiée en 1576. Probablement reprise par l'artiste pour l'entrée du duc d'Anjou en 1578, ce serait le seul témoignage de toutes les décorations éphémères réalisées pour les entrées royales.

>HISTOIRE

Après Charles VII dès 1424, puis Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX et sa mère Catherine de Médicis passent à Angers sur la fin de leur grand "tour" de France, en novembre 1565. En 1598, Henri IV séjourne à son tour un mois dans la ville, poste avancé face au dernier carré des ligueurs bretons. Seuls François II et Henri III n'y sont pas venus. Encore ce dernier y a-t-il séjourné lorsqu'il était duc d'Anjou.

Les préparatifs de l'entrée

Toutes les entrées sont minutieusement réglées. Les échevins prennent conseil auprès du gouverneur de la province. Si le cérémonial n'est pas invariable, du moins comporte-t-il toujours les éléments suivants : cortège se portant à la rencontre du roi, quelquefois assez loin hors des murailles de la ville ; harangues ; remise des clefs ; entrée du roi dans la ville, sous un dais porté par des membres de l'échevinage ; arrivée à la cathédrale, prestation de serment et "oraisons" ; remise de présents.
La tradition du présent à faire au roi n'est pas encore bien fixée en 1487. Pour les entrées suivantes, il n'y a plus de débat à ce sujet. En général, il s'agit d'une pièce d'orfèvrerie, achetée à un riche particulier plutôt que chez les orfèvres, car Angers ne dispose pas de façon impromptue de vaisselle de grand luxe. Charles VIII reçoit un pot de jaspe, tandis que sa sœur, Anne de Beaujeu, est gratifiée de six tasses d'argent martelé à couvercle, toutes dorées, empruntées au doyen du chapitre cathédral, à qui les échevins en font refaire d'identiques chez un orfèvre.

Itinéraires dans la ville

Si le souverain vient de la vallée de la Loire, les autorités vont à sa rencontre jusqu'aux Ponts-de-Cé. Au retour, la procession s'arrête faubourg Bressigny, face à la porte Saint-Aubin où le recteur et toute l'université font révérence au roi. Celui-ci fait ensuite son entrée dans la ville solennellement parée de tentures et d'ornements, sous un dais d'or porté par six bourgeois. Par la rue Saint-Aubin, il gagne la cathédrale où l'accueillent le chapitre et l'évêque qui le bénit, lui donne à baiser la Vraie Croix et le livre des Évangiles et, selon la coutume, le reçoit comme chanoine de la cathédrale. Le premier souverain à suivre l'itinéraire par la Doutre est Louis XII. C'est le deuxième grand parcours utilisé pour les entrées royales : porte et rue Saint-Nicolas, place de la Laiterie, la grande rue (rue Bourgeoise[1], les ponts et rue Baudrière) puis la cathédrale. Le parcours par la porte Saint-Michel, les rues des Poëliers et Saint-Laud, situé en direction de l'abbaye Saint-Serge et de la route de Paris, n'est utilisé que par Henri II. Il passait pourtant par la plus grande place de la ville où se trouvaient les principales institutions angevines.

Du vin et des "mommeryes"

De bonne heure se sont fixées les haltes sur l'itinéraire. Les quatre carrefours ordinaires où l'on faisait des feux de joie lors des réjouissances publiques – carrefour du Puy-Notre-Dame[2], porte Chapelière[3], places Neuve[4] et du Pilori – sont aussi les haltes ordinaires des entrées royales. Dans ces lieux, décorés d'arcs de triomphe, on tient table ronde à tous venants, distribuant pain, vin et fruits, on dresse des échafauds pour les "mommeryes" (saynètes de théâtre) données aux souverains.
Le 19 avril 1487, les échevins commettent maître Jean Michel, docteur en médecine et avec lui le peintre Coppin Delf pour "adviser et escripre les fainctes et esbatemens qu'il conviendra faire es carrefours de la ville et ailleurs pour la venue du roi". Coppin avait travaillé pour le roi René. Jean Michel était plus connu encore des Angevins pour avoir, en août 1486, organisé la représentation de son Mystère de la Passion, œuvre monumentale de 65 000 vers.
La ville fait appel à des personnalités de moindre envergure en 1499 : le boursier du chapitre de Saint-Julien et le peintre Pierre le Roux. Pour les décorations, les archives municipales jettent un petit éclairage : douze doubles "L" couronnés (le monogramme de Louis XII) pour la "muraille des portaulx de ladicte ville, assis en champ rouge", ont été réalisés, de même que les armes royales aux deux portes par lesquelles entrèrent le roi et la reine. Élément le plus intéressant, le nom de la ville était suspendu sous forme d'acrostiche à la porte Lionnaise : "Audict portal Leonnoys fut mis… ung escripteau ou estoit escript… l'interpretacion de Angiers : Antique clef de France, Necteté de souffrance, Garant contre ennemys, Estappe d'asseurance, Recours de secourance, Seccurité d'amys". ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

(1) Rue Beaurepaire.
(2) Actuelle place de la Laiterie.
(3) Au bas de la rue Baudrière.
(4) Au pied de l'évêché, aux environs de l'actuelle rue Montault.

Grande cavalcade reproduisant l'entrée de François Ier à Angers le 5 juin 1518, lors des fêtes de juin 1858. Arch. mun. Angers, 1 J 64.

Roger Mikulak: *"les Assises sont une vitrine du sport angevin"*

Le 19 novembre, l'office municipal des sports organise ses deuxièmes Assises locales. Gros plan sur le sport amateur angevin avec le président de l'OMS, Roger Mikulak.

Thierry Bonnet

>SPORT

Comment se porte le sport angevin ?
Plutôt bien. Nos effectifs ont augmenté de 10 % en dix ans. L'OMS regroupe 16 345 licenciés dans les cent clubs qui perçoivent une subvention de la Ville via l'OMS. Cela représente cinquante disciplines. On arrive à près de 29 500 licenciés en ajoutant les clubs directement subventionnés par la Ville, comme l'Entretien physique pour Adultes (EPA), la pétanque et la boule de fort, le billard, la randonnée, les clubs d'entreprises, le sport militaire… Des clubs et de nouvelles disciplines apparaissent, peu disparaissent. On nous parle de la crise du bénévolat mais il y a plus de bénévoles sur le terrain et plus de dirigeants sportifs qu'il y a quinze ans. Ils consacrent moins de temps à la vie du club, mais disposent en revanche d'une grande technicité. C'est évident, par exemple, pour les trésoriers. L'OMS contribue d'ailleurs à cette *"professionnalisation des bénévoles"* puisqu'il a financé cent vingt formations en trois ans, en comptabilité, bureautique, secrétariat, informatique…

Quel est précisément le rôle de l'office municipal des sports ?
L'office a quatre grandes missions. D'abord, faciliter la concertation entre les clubs et la Ville. Depuis la création il y a quarante ans, on peut dire qu'elle est réelle. Une étude auprès des OMS de l'Ouest a montré que l'office angevin était un des plus dynamiques et que les relations qu'entretenait le milieu sportif avec la Ville étaient parmi les meilleures. Ce qui ne signifie pas que nous sommes toujours d'accord…
Une autre de nos missions consiste justement à recenser les besoins et à les faire remonter à la Ville. Nous sommes en lien quasi permanent avec les élus, qui siègent à l'OMS, et nous rencontrons Jean-Luc Rotureau, l'adjoint aux Sports, tous les mois.
Par ailleurs, c'est l'OMS qui propose à la Ville la répartition des subventions de fonctionnement attribuées aux clubs. La Ville a toujours suivi notre avis. Il faut dire que les subventions sont attribuées en toute transparence selon des critères objectifs que chaque club peut vérifier : nombre de licenciés, plus et moins de 18 ans, compétiteurs ou non, présence de cadres diplômés… On cherche actuellement un moyen de mieux prendre en compte les dépenses de déplacement des clubs. Quant à la subvention au meilleur niveau, elle est attribuée à une vingtaine de clubs pour leurs résultats.
Enfin, l'OMS se tient à la disposition des clubs pour tout renseignement sur le statut, le fonctionnement…

Les Assises du sport angevin se tiendront le 19 novembre. C'est la deuxième édition après celles de 2000. Qu'en attendez-vous ?
Elles vont permettre de dresser un bilan de ce qu'est le sport amateur à Angers. Nous avons pour cela réalisé une enquête auprès des clubs ; 90 % y ont répondu.
Les Assises seront aussi un lieu de dialogue entre les clubs et d'échange d'expériences – bonnes et mauvaises – autour de l'emploi, du financement et de la recherche de partenariats, autour de la violence dans certains clubs, du dopage… Dans la plupart de ces domaines, des clubs angevins ont mené des initiatives intéressantes qu'ils feront partager.

Ce sera également l'occasion de formaliser les attentes et les besoins des clubs auprès de la Ville ?
Évidemment… l'enquête a montré que 77 % des clubs étaient "satisfaits" ou "très satisfaits" des équipements sportifs, 67 % "satisfaits" ou "très satisfaits" des subventions. Pour autant, il reste des choses à faire…

Par exemple ?
Il faudrait une salle spécifique pour le badminton, une autre pour la gymnastique, un lieu couvert pour le roller… de même, la plupart des clubs de football demandent aujourd'hui des terrains synthétiques, la Ville en a déjà aménagé un certain nombre.
On a constaté que l'ouverture d'un équipement spécifique déclenchait un engouement pour la discipline. Angers Natation a accueilli trois cents licenciés de plus après l'ouverture du troisième bassin de Jean-Bouin. Et depuis l'ouverture de la salle d'escrime, les clubs sont contraints de demander des créneaux horaires supplémentaires dans d'autres salles pour faire face.
Ces Assises seront une vitrine, l'occasion de montrer le dynamisme du sport angevin et la qualité des actions menées par les clubs auprès des jeunes, notamment dans les quartiers. ■

OMS, 5, rue Guérin, 02 41 43 30 85.
www.omsangers.net

L'OMS a 40 ans

L'office municipal des sports a été créé en 1966, à la suite du Comité de défense du sport amateur apparu lui dès 1950. Les clubs étaient alors très critiques à l'égard des aides accordées au sport professionnel. À l'époque, la subvention au SCO était de 5,5 millions de francs et de 800 000 francs seulement aux clubs amateurs. La subvention municipale à l'OMS était en 2004 de 1,177 million d'euros.

Notre-Dame-de-l'Accueil a besoin de bénévoles

Au 115, rue du Pré-Pigeon, l'association Notre-Dame-de-l'Accueil[1] sert chaque midi un repas chaud fourni par l'Éparc à quarante "accueillis". Des personnes de passage, sans domicile fixe, souvent en grande détresse. Quatre bénévoles assurent l'accueil et le service entre 10 h et 12 h 30. Une présence parfois lourde à tenir pour les trente-cinq bénévoles de l'association. *"Pour être toujours disponibles et à l'écoute, nous tenons à ce que l'équipe soit chaque jour différente et que chacun ne fasse qu'une permanence par semaine,* souligne Dominique, la présidente. *Pour cela, nous avons un grand besoin de bénévoles."* D'autant que la situation ne s'améliore pas : 587 personnes accueillies en 2004 et une tendance nette à la hausse pour 2005 à la suite d'un été difficile. *"Les accueillis sont de plus en plus jeunes"*, constate Pierre, bénévole. *"Pour le repas, on demande un euro,* explique Dominique. *Certains peuvent payer, d'autres pas, on arrive toujours à s'arranger, car le repas est aussi le moyen de leur apporter un peu de chaleur humaine, de leur garantir un moment de sérénité et de rompre la solitude."* Pour autant, les règles sont claires : pas d'enfants ni de familles, il existe d'autres lieux mieux adaptés. Pas d'accompagnement individuel non plus. *"Mais nous veillons sur eux,* confirme Philippe. *Et si une situation grave apparaît, nous alertons le Samu social. Nous ne sommes pas des professionnels, simplement des bénévoles, qui essayons d'aider les gens en grande difficulté".* ■

(1) Aujourd'hui sans référence religieuse ni politique, l'association a conservé son nom d'origine.

Renseignements : 02 41 43 59 22, le lundi, de 10 h à 12 h (répondeur les autres jours).

Jean-Patrice Campion

Le 1er octobre, pique-nique des étudiants avec Melting Potes.

Étudiants d'ici et d'ailleurs, tous potes

>INTERNATIONAL

Samedi 1er octobre

au lac de Maine, le soleil réchauffe plus de quatre-vingts jeunes de toutes nationalités. Espagnols, Allemands, Américains, Italiens, Hongrois, Roumains, Japonais, Français…, discutent par petits groupes. Jus de fruits, chips et bonbons sont à leur disposition, en attendant le barbecue. En cette période de rentrée universitaire, Melting Potes lance ses activités par un pique-nique à l'ambiance joyeuse. Beaucoup d'étudiants de première année sont présents, le pique-nique a été bien annoncé et certains connaissaient déjà l'association. *"Je suis Allemande, j'ai entendu parler de Melting Potes par Maria, une amie qui était étudiante à Angers l'an dernier. Elle faisait même partie du bureau"*, précise Nicole. À côté, un petit groupe d'étudiants de la Catho, arrivés le 3 septembre dans le cadre du programme Erasmus, discutent. À eux six, Xara, Dieter, Alejandra, Doris, Simone et Barbara représentent cinq nationalités : grecque, belge, espagnole, autrichienne et allemande.
L'ambiance du pique-nique symbolise à la perfection les objectifs de Melting Potes, qui fête ses dix ans cette année : mettre en contact étudiants étrangers et français, favoriser les échanges culturels afin de promouvoir la tolérance et la compréhension entre tous. *"Nous organisons notamment des soirées internationales, au cours desquelles les étudiants peuvent faire découvrir leur culture aux autres, sous les aspects les plus divers : musique, cuisine, traditions…"*, explique Noureddine Krim, responsable de la communication.
Pour faciliter la bonne maîtrise du français, des soirées linguistiques sont régulièrement proposées : des petits groupes se rassemblent pour boire un verre, visiter un monument, déguster du vin… en français dans le texte, avec un animateur bénévole au français garanti impeccable.

Un festival des cités U

Parmi ses autres activités, l'association propose cinq voyages par an. Les 22 et 23 octobre, les étudiants pourront passer deux jours à Paris, visiter la tour Eiffel et d'autres lieux, pour 55 euros. Un festival "Semaine des cités U" a eu lieu au printemps et sera réédité : soirée internationale, barbecue, compétition sportive, expositions sur le commerce équitable et sur l'Algérie…
À noter aussi des sorties, des soirées d'au revoir en fin de semestre…
Noureddine Krim fait partie de l'association nationale Anima'Fac, ceci permet des partenariats avec des associations étudiantes de toute la France.
Melting potes compte une centaine d'adhérents, son souhait est d'en accueillir encore plus. Quant à ceux qui souhaiteraient entrer au bureau de l'association, ils sont les bienvenus. Les animateurs, eux aussi étudiants, changent forcément souvent. *"Nous nous débrouillons pour qu'il y ait une continuité,* souligne Noureddine. *Certains vont jusqu'au doctorat et restent donc longtemps à la fac. Et nous préparons les renouvellements un an à l'avance."*
Melting potes tire ses ressources de subventions de l'université et du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Nantes. Son local se situe à la Maison des étudiants de Belle-Beille. Auparavant, l'association disposait d'un salarié en contrat emploi jeune. Désormais, elle fonctionne uniquement avec des bénévoles, qui assurent les permanences selon leurs disponibilités. ■

Soirée d'accueil en musique, le 19 octobre, 20 h, à l'Astrolabe, restaurant universitaire de Belle-Beille. Permanences, maison des étudiants, 2, bd Beaussier, mardi, 13 h -17 h, jeudi, 8 h 30 - 10 h 30 et 14 h -18 h. Contact : 02 41 22 69 31, 06 71 68 31 55 ou meltingpotes95@yahoo.fr

De belles bougies *led* pour Soleils d'hiver

>FESTIVITÉS

Une vraie

fausse bougie qui fonctionne avec une petite lampe (led) et une pile bouton, qui vacille comme une vraie chandelle et qui consomme trois fois rien. Cet objet très "développement durable" sera mis en vente à l'occasion de Soleils d'hiver : 5 euros dont un euro reversé à une association caritative. Ceux qui le souhaitent pourront bientôt se le procurer auprès de la mairie, de l'office de tourisme et des commerçants des Vitrines d'Angers. *"L'idée est que les Angevins puissent participer à la mise en lumière de la Ville à l'occasion de Soleils d'hiver"*, explique Laurence Moulin, chargée de l'événement. L'animation commerciale du centre ville débutera le 30 novembre et prendra fin le 24 décembre. Le thème retenu cette année est : *"Angers, 1, 2, 3… Lumières !"* La lumière sera déclinée sous toutes ses formes avec notamment l'exposition *"Attention, j'allume !"*, du 30 novembre au 1er décembre salle Chemellier, une création de Stéphane Lavieille sur la place Sainte-Croix avec, comme l'an passé, une projection sur le chevet de la cathédrale et la maison d'Adam, mais aussi une animation sur quatre écrans géants disposés autour du Village équitable. Des soleils bleus seront projetés sur des façades caractéristiques du centre : une maison à colombages place du Pilori, l'hôtel Pincé, les façades Art Nouveau du Boléro rue Saint-Laud, la chocolaterie Benoît rue Saint-Aubin. De nombreuses vitrines seront également illuminées, notamment rue Toussaint, rue des Lices, au centre Fleur d'eau et dans la Doutre, puisque trois cents soleils bleus en led spécialement créés par la société Kréat ont été achetés par les commerçants de l'association des Vitrines d'Angers. ■

Bougie : 5 €, disponible à l'hôtel de ville, à l'office de tourisme et chez les commerçants des Vitrines d'Angers. Le soleil bleu en led (96 €) est à commander auprès de l'office de tourisme ou de la mairie. Un exemplaire y sera visible du 20 octobre au 10 novembre, date de clôture des commandes.

Stéphane Lavieille (Kréat) signera cette année encore la mise en lumière du centre.

Thierry Bonnet

>INFORMATIONS

Informations du réseau Anjou-Bus (horaires, trajets, tarifs…) sur www.cg49.fr ou au 02 41 81 49 72.

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, des aides sont accordées aux propriétaires de logements de plus de quinze ans pour des travaux permettant des économies d'énergies ou de mise aux normes. Renseignements : maison de l'OPAH, 1 bis, rue Maurille, 02 41 20 30 04.

La Marine nationale recrute et forme des garçons et filles de 17 à 25 ans, de tout niveau scolaire, dans divers métiers. Tél. : 02 40 49 35 44.

Le CNDC, en partenariat avec l'Éducation nationale, propose aux enseignants, étudiants IUFM, formateurs et relais associatifs un accompagnement de projets autour de la danse contemporaine, des ateliers d'octobre à décembre et un stage "danse contemporaine et arts plastiques" fin novembre. Contact : 02 41 24 12 12.

Le Pass Culture et Sport de la Région permet aux 15-19 ans de bénéficier d'entrées et de réductions sur les spectacles, cinémas, événements sportifs, achat de livres… et, nouveautés, la pratique d'activités artistiques ou sportives, la préparation de certains diplômes (BAFA, BAFD, secourisme…). Huit chèques pour 8 euros, avec le guide pass. Diffusé dans les établissements scolaires, au centre information jeunesse, missions locales, foyers de jeunes travailleurs, centres socio-culturels… Infos : 0 228 205 205 ou www.passculturesport.com

Qualité de l'air intérieur : Angers va participer d'ici fin 2005 à la campagne de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Des logements tirés au sort feront l'objet d'une semaine d'enquête de terrain sur la pollution à l'intérieur des logements. Informations sur le site www.air-interieur.org

Consultation publique sur la politique de l'eau jusqu'au 2 novembre : questionnaires à disposition à la préfecture, sur www.eau-loire-bretagne.fr ou sur demande au 02 41 79 67 80.

Le Centre de formation d'apprentis de la CCI cherche des apprentis : 30 postes en contrat d'apprentissage en alternance sont à pourvoir d'ici au 30 novembre en hôtellerie-restauration, banques-assurances, assistance-gestion et vente-distribution. Renseignements au 02 41 20 54 20 ou info@angers.cci.fr

Ateliers fresques pour les 6-12 ans

Le service éducatif d'Angers, Ville d'art et d'histoire organise des ateliers pour les 6 -12 ans pendant les vacances, du 23 octobre au 3 novembre, à l'ancien palais épiscopal, 2, rue de l'Oisellerie. Le thème, "Giotto et Assise", fait écho au festival d'art sacré qui se déroule sur cette période. L'occasion pour les enfants de découvrir une exposition sur les fresques de Giotto, réalisées au XIIIe siècle pour la basilique Saint-François d'Assise, d'en apprendre un peu plus sur la vie de saint François et d'apprendre la technique de la fresque. Pour cela, ils participeront à un atelier de création plastique. Tous les jours, du lundi au vendredi, sauf le 1er novembre, de 10 h à 12 h ou de 14 h à 17 h. Durée : deux heures. 2 €.
Inscription obligatoire auprès du Service éducatif, Angers, Ville d'art et d'histoire, 123, bd Saint-Michel. Tél. : 02 41 60 22 13. ville-art-et-histoire@ville.angers.fr

>RENDEZ-VOUS

Conférence "des gestes pour ma planète" sur le développement durable au quotidien le 20 octobre, à 20 h 30, à l'hôtel de ville (salle de la Charte). Contact : 02 41 05 45 38.

Je cheminerai toujours, Cie de théâtre du Voyage intérieur, répétitions publiques à la Paperie chez Jo Bithume, les 26 et 27 octobre à 20 h, les 3 et 4 novembre à 20 h 30 et les 10 et 11 novembre à 20 h. Gratuit, sur réservation au 06 80 89 70 00.

Salon Bien-être du 28 au 30 octobre au parc-expo. 10 h - 19 h. 3,5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Contact : 02 41 38 60 00.

Salon minéraux et fossiles "l'âge de pierre en Anjou" du 11 au 13 novembre aux greniers Saint-Jean, de 9 h à 19 h. 3,80 €, scolaires et étudiants 2 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Tél. : 02 41 43 14 97.

Salon des arts du spectacle, rencontre entre organisateurs et artistes locaux, le 22 octobre, 9 h - 18 h, complexe de la Cressonnière à Saint-Barthélemy. Gratuit. Contact : 02 41 96 15 16 ou culture-spectacle.49@anpe.fr

Colloque Val de Loire "la Loire, territoire de développement ?" le 30 novembre, au centre de congrès. Contact : 02 41 18 23 80.

Loto de l'office de coopération internationale d'Angers, le 4 novembre, à 20 h, au centre Marcelle-Menet. Objectif : un voyage à Haarlem et Osnabrück en avril sur l'aménagement architectural. Entrée gratuite, buffet proposé. Contact 02 41 86 71 46, ocia.angers@wanadoo.fr

Salon du jeu "Aventura" les 22 et 23 octobre aux greniers Saint-Jean. Les échecs seront à l'honneur. 2,5 €. Tél. : 02 41 68 12 03

Forum Florinstal les 16 et 17 novembre, de 9 h à 18 h 30, au parc-expo, pour les professionnels du secteur végétal intéressés par l'emploi, l'installation, la reprise ou la transmission d'entreprises. Gratuit. Contact : 02 41 66 01 07, forinstal@bhr-vegetal.com

Halloween party à la Bibliothèque anglophone pour les 3-12 ans le 27 octobre, de 18 h 30 à 20 h. 3 €. Réservations : 02 41 24 97 07.

Portes ouvertes à la Bibliothèque anglophone et vente de livres d'occasion le 5 novembre, 10 h - 12 h, 13 h - 18 h. Renseignements : 02 41 24 97 07.

TOEIC à la Bibliothèque anglophone le 15 novembre, à 18 h 45. 80 € (réduit 66 €). Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Dédicaces à la librairie Bulle d'air : le 22 octobre, dès 14 h 30, David Etien pour "Chito Grant" 1 et 2 ; le 5 novembre, dès 14 h 30, Sophie Balland pour "Pyramides" 1 et 2 et Ullcer pour "Harley et Davidson". Contact : 02 41 88 83 33.

>SOLIDARITÉ

L'AFM cherche des bénévoles pour le Téléthon des 2 et 3 décembre. Tél. : 02 41 88 52 52.

>SORTIES

Check Spirit à Jean-Vilar le 22 octobre autour des cultures urbaines : skate, bmx, roller, trial, hip hop, mix… avec Marc Vinco, champion du monde de trial : Initiation et démonstrations de 14 h à 19 h. Show de 20 h à 21 h. Contact : 02 41 68 92 50.

Observation astronomique le 8 novembre, à 20 h 30, à la maison des chasseurs de Bouchemaine. Gratuit. Tél. : 02 41 54 63 19.

Sortie "champignons" le 6 novembre, de 10 h à 16 h. Rendez-vous à la Maison de l'environnement. Adultes 8 €, moins de 15 ans 2 €. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Sorties "baguage de bécasses des bois en hivernage" en novembre avec la Maison de l'environnement. Gratuit. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Sortie "ornitho" au lac de Maine le 23 novembre, de 10 h à 12 h. Rendez-vous à la Maison de l'environnement. Gratuit. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

>SPORT

Randonnée roller avec les Hawks le 15 novembre, 20 h - 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place François-Mitterrand. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Cours de danse sur glace avec l'ASGA. Deux séances d'essai gratuites. Tél. : 06 75 54 26 48

Musculation pour les titulaires de la carte passe-sports les mardis et vendredis de 14 h 30 à 16 h, au complexe Jean-Bouin. Tél. : 02 41 25 72 84 ou 06 68 93 04 10.

>LOISIRS

Week-end à Disneyland les 29 et 30 octobre, marchés de Noël les 3 et 4 décembre, Paris en liberté le 10 décembre et séjours à la montagne avec Tourisme et Loisirs. Catalogues disponibles 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

Inscriptions à la Compagnie du rire, 6, rue Hélène-Boucher, au 02 41 72 02 59, compagniedurire@yahoo.fr

"Pizza & board games", jeux de société autour d'une pizza le 17 novembre, de 18 h à 20 h. 6 €. Inscriptions : Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07.

>ATELIERS

Stages de tapisserie pour adultes tous niveaux les 12 et 13 novembre et samedis matins à l'atelier de la Licorne, espace Daviers. Renseignements : 02 41 25 37 27, sandrine.pincemaille@wanadoo.fr

Stages conte et comptine du 24 au 26 octobre, pour les enfants de 3 à 5 ans, 10 h - 12 h, et pour les 6-10 ans, 14 h - 16 h, à la Galerie sonore. Inscriptions : 02 41 66 24 00.

Atelier musique parent-petit enfant (1-2 ans) le 24 octobre, 9 h 30 - 10 h 15 ou 10 h 30 - 11 h 15 à la Galerie sonore. Tél. : 02 41 66 24 00.

Le Centre culturel angevin d'Esperanto reprend ses activités et ses cours de langue internationale. Renseignements : 6, rue du Buis. Tél. : 02 41 66 83 36. www.esperanto-france.org/49

Atelier "american accent workshop" à la Bibliothèque anglophone le 19 novembre et le 3 décembre, de 10 h à 12 h. 20 €. Inscriptions : 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07.

Atelier d'écriture "Oulipo" les 12 et 26 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30, au théâtre du Champ-de-Bataille. Renseignements : 02 41 72 00 94.

Atelier de danse d'Emmanuelle Huynh le 22 octobre, de 14 h à 18 h, et le 23 octobre, de 10 h à 14 h, aux studios Bodinier, pour adultes tous niveaux. 60 €, réduit 40 € + carte CNDC 10 €. Renseignements : 02 41 24 12 12, www.cndc.fr

>FORMATION

Préparation BAFA et BAFD avec FOL 49 - Vacances pour Tous. Plaquette d'information 14 bis, avenue Marie-Talet ou sur demande au 02 41 96 11 56 ou vacances@fol49.org

L'Adfocal propose des formations BAFA et BAFD. Renseignements : 02 41 22 00 88, adfocal@wanadoo.fr

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* **02 41 57 52 00**
Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 23 octobre
Pharmacie Mercier, *40, place des Justices*
Pharmacie Ricadat-Bourligueux, *5, esplanade de la Gare*

Dimanche 30 octobre
Pharmacie Dufour, *55, bd Jacques-Millot*
Pharmacie Raveneau, *33, rue de la Roë*

Mardi 1er novembre
Pharmacie Breillacq, *bd Albert-Camus*
Pharmacie Gonzalès, *374, rue Saint-Léonard*

Dimanche 6 novembre
Pharmacie Ricadat-Bourligueux, *5, esplanade de la Gare*
Pharmacie Maxence, *54, bd Ayrault*

Vendredi 11 novembre
Pharmacie Galland/Plaçais, *bd Gaston-Ramon*
Pharmacie Dol*, rue du Grand-Launay*

Dimanche 13 novembre
Pharmacie Beauté, *rue Michel-Seurat*
Pharmacie Langlois, *20, rue Guillaume-Lekeu*

Dimanche 20 novembre
Pharmacie Lefèvre, *87, bd Saint-Michel*
Pharmacie Lecarpentier, *2, square de la Penthière*